GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GAZETTE

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

GAGNANT DU PRIX PLATINE MARCOM EN 2017

VOL. 80, N° 3, 2018

REGARD SUR LA ROUTE

VITESSE, CELLULAIRE ET SOBRIÉTÉ DANS LE VISEUR DE LA POLICE

LUTTER CONTRE LA DROGUE AU VOLANT
NOUVELLE LOI, NOUVELLE FORMATION P. 7

GARE AUX MAUVAIS CONDUCTEURS
UNE ESCOUADE POURCHASSE LES INTERDITS DE CONDUITE P. 12

DERNIER RECOURS
LES MÉDIAS SOCIAUX À LA RESCOUSSE DES AFFAIRES NON RÉSOLUES P. 26

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada

GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

UN UNIFORME À VOTRE NOM VOUS ATTEND

POSSIBILITÉS DE VOYAGE ET DE PERFECTIONNEMENT

Vous entreprendrez votre carrière dans un détachement canadien et vous pourriez travailler à l'extérieur du pays lors d'une affectation à l'étranger ou dans des spécialisations telles que les sciences judiciaires et la lutte à la cybercriminalité.

carrieresgrc.ca

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1939

Vol. 80, N° 3, 2018

Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIER

9 Conduite avec facultés affaiblies : former les policiers à la nouvelle loi
12 Sur les routes de campagne du Manitoba
13 Une équipe intégrée veille sur la sécurité routière en C.-B.
14 Une escouade aux trousses des interdits de conduite
15 Débat de spécialistes : Sécurité sur les sentiers et les plans d'eau
18 Entretien : Conseils de sécurité routière d'un policier
19 Automobilistes : Respectez le corridor de sécurité!
20 La reconstitution des collisions pour expliquer les accidents
21 Travailler en moto
22 Surrey met le paquet sur la sécurité routière
23 Des escouades mobiles traquent les conducteurs intoxiqués

RUBRIQUES

4 Éditorial
5 Entretien avec la comm. Brenda Lucki
7 Actualités
24 Les faits : Histoire de gangs
25 Profil d'un détachement : La Côte-Nord
26 Dernières tendances : Des immigrants reconnaissants choisissent la GRC
27 Avis d'un expert : Enquêteur aux affaires non résolues
28 Dernière page : Des visiteurs attachants au Détachement de Kelowna

EN COUVERTURE :
Des artères urbaines aux routes de gravier, la GRC mise sur la technologie, les opérations de répression et la sensibilisation pour assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

Photo: *Martine Chénier, GRC*

ÉDITORIAL

SIGNE DES TEMPS

Martine Chénier, GRC

Le dimanche matin, dans ma campagne, je jogge sur les chemins de terre jonchés de canettes de bière fraîchement abandonnées. Leur présence, en plus de dénaturer mon milieu de vie, signifie surtout que des conducteurs aux capacités affaiblies sont passés par ici.

Dans ce numéro consacré à la sécurité routière, nous parlons d'alcool et de drogue au volant, de distraction et de vitesse, et des outils et techniques qu'utilisent les policiers pour s'y attaquer.

En prévision des nouvelles dispositions législatives qui régiront la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue, la GRC et les autres services de police adaptent leur formation. Amelia Thatcher explique comment on enseigne maintenant aux policiers à reconnaître les signes des capacités affaiblies par la drogue ou l'alcool et à faire passer des tests aux conducteurs.

Pour parler de sensibilisation et de répression, Amelia Thatcher rencontre une équipe de services de la circulation du Manitoba qui patrouille les routes secondaires. Sa campagne de répression a démasqué un nombre effarant de conducteurs qui contrevenaient au code de la route. Une policière avoue suivre les canettes de bière pour décider où attendre les fêtards.

Mais la conduite avec les capacités affaiblies n'est pas le seul danger. Paul Northcott a passé plusieurs jours à Surrey avec le Groupe intégré de la sécurité routière qui intervient auprès de tous les conducteurs dangereux, maniaques de vitesse ou du cellulaire. Le texteur qui baisse les yeux sur son écran n'échappe pas aux policiers et à leurs techniques d'approche.

Paul Northcott présente aussi des équipes de circulation spécialisées, comme l'équipe de lutte contre la conduite en période d'interdiction, qui intercepte les conducteurs dangereux frappés d'interdiction de conduire. Il présente aussi le travail des experts en reconstitution de collisions et de l'équipe chargée d'appliquer le code de la route à moto, qui peut manœuvrer aisément sur les routes encombrées de la C.-B.

Les policiers affectés à la circulation connaissent le danger. Ils côtoient autant les rebelles qui font délibérément fi des lois que les téméraires qui refusent de ralentir et de changer de voie lorsqu'un policier s'est immobilisé en bordure de route. Il suffit pourtant de quelques secondes pour ce faire et la manœuvre peut sauver une vie. Il faut y sensibiliser policiers et automobilistes.

Enfin, vous trouverez dans ce numéro les conseils de conduite saisonnière d'un expert en circulation de la GRC, le rôle des groupes mobiles de la sécurité routière en matière de répression et de sensibilisation, et le point de vue d'experts sur les activités policières qui contribuent le mieux à la sécurité des véhicules hors route.

L'été est arrivé et les routes sont achalandées. Regardez droit devant et suivez les canettes. ■

— Katherine Aldred

GAZETTE

ÉDITEUR : Kevin Fowler

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

RÉDACTEURS : Paul Northcott, Amelia Thatcher, Patricia Vasylchuk

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Jennifer Wale

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : St. Joseph Communications

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa.

La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit.

Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2018 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin
M8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouTube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

« À MON TOUR DE REDONNER QUELQUE CHOSE À L'ORGANISATION »

LA COMMISSAIRE BRENDA LUCKI PRÉSENTE SA VISION DE LA GRC

Serge Gouin, GRC

La comm. Brenda Lucki dit vouloir que les employés soient responsables envers soi et devant les autres, et qu'ils soient fiers de la Gendarmerie.

Polyvalente, la commissaire Brenda Lucki a mené des enquêtes antidrogue à Granby (Québec), participé à une mission de la Force de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie, formé des gardiens de la paix, enseigné à l'École de la GRC (Division Dépôt) et exercé divers rôles opérationnels au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta avant d'être nommée commandante de la Division Dépôt. Lors d'un entretien avec Katherine Aldred, rédactrice de la Gazette, *elle a parlé de sa vision de l'organisation et de son nouveau rôle, le plus beau à ce jour, estime-t-elle.*

QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉE À BRIGUER LE POSTE DE COMMISSAIRE?

J'ai toujours été attirée vers des postes qui m'offraient la possibilité d'apporter des changements positifs. Quand j'étais commandante de la Division Dépôt, j'avais vraiment le sentiment que la vie m'avait fait le plus beau cadeau, mais j'avais tort, parce que ce cadeau, c'est maintenant que je l'ai. Je crois que j'ai été très chanceuse tout au long de ma carrière et que la GRC m'a beaucoup donné. C'est maintenant à mon tour de redonner quelque chose à l'organisation.

DANS VOTRE PREMIER DISCOURS, VOUS AVEZ PROMIS DE MODERNISER LA GRC. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS?

Je vois deux éléments à cet objectif : les personnes et les collectivités. Pour moderniser la GRC, je dois m'assurer qu'elle possède les bonnes ressources pour faire son travail, et ce, en quantité suffisante. Nous devons rémunérer nos employés équitablement, veiller à leur santé physique et mentale, assurer la sécurité des Canadiens et renforcer les liens de confiance au sein des collectivités et avec les peuples autochtones. C'est ainsi que nous devons nous moderniser.

L'ORGANISATION A PLUSIEURS DÉFIS INTERNES ET OPÉRATIONNELS À RELEVER. COMMENT ENTENDEZ-VOUS LES AFFRONTER?

Je suis du genre à voir le verre à moitié plein, alors pour moi, les défis sont plutôt des occasions à saisir. Et je pense qu'il faut prendre notre temps. Si nous éprouvons des problèmes, ils ne sont pas survenus du jour au lendemain et ils ne se régleront pas en criant ciseau. C'est comme quand on prend du poids : les kilos s'accumulent graduellement et ne fondent pas tout d'un coup. Il faut examiner les enjeux un à la fois, voir comment ils se rapportent les uns aux autres et demander l'avis de tous les employés, car je veux que chacun embrasse les mesures dont nous déciderons. J'ai une philosophie de leadership très axée sur la consultation.

PARLANT DE LEADERSHIP, QUEL GENRE DE DIRIGEANTE ASPIREZ-VOUS À ÊTRE?

Je veux que les gens puissent s'identifier à

moi. Être authentique, crédible, bienveillante et créative. Ne pas craindre la vulnérabilité — ce que je trouve très important chez un leader. Comme je l'ai dit tantôt, j'accorde beaucoup d'importance à la consultation. Je n'ai pas à avoir toutes les réponses puisque je peux compter sur l'aide de gens extraordinaires, mais je ne dois pas me gêner pour poser des questions. Voilà le genre de leader que je veux être.

CERTAINES QUESTIONS PRÉOCCUPENT BEAUCOUP LES MEMBRES DE LA GRC, DONT LA RÉMUNÉRATION ET LA SYNDICALISATION. COMMENT ENTENDEZ-VOUS FAIRE AVANCER CES DOSSIERS?

J'ai vraiment hâte de m'attaquer aux dossiers des postes vacants, de la rémunération et des avantages sociaux avec les nouveaux agents négociateurs. Ils défendront activement les intérêts de nos membres et employés. Un nouveau cadre régira les échanges, mais je pense que ce sera positif car l'organisation pourra mieux faire entendre sa voix. Et je crois vraiment que les membres et les employés méritent que leur travail soit rémunéré à sa juste valeur.

COMMENT ENTENDEZ-VOUS COMMUNIQUER AVEC LES EMPLOYÉS SUR LES QUESTIONS IMPORTANTES ET RESTER À L'ÉCOUTE DE LEURS INQUIÉTUDES?

La taille de l'organisation complique toujours les choses, mais je compte me rendre dans les divisions aussi souvent que possible. Je préfère les échanges en personne. Je constate cependant que les temps ont changé. Et il faudra probablement que je trouve un moyen de moderniser ma façon de communiquer.

QUEL EST LE CONSEIL LE PLUS UTILE QUE VOUS AYEZ REÇU EN TANT QUE POLICIÈRE? COMMENT L'APPLIQUEREZ-VOUS DANS VOTRE RÔLE DE COMMISSAIRE?

Je disais quatre choses à tous les nouveaux gendarmes à la fin de leur formation. Apportez des améliorations dans chaque collectivité où vous passez; faites preuve de gentillesse et veillez les uns sur les autres; prenez soin de votre santé mentale, physique et spirituelle; et surtout, amusez-vous. C'est la philosophie que j'ai l'intention de suivre dans mon nouveau rôle.

ET AVEZ-VOUS COMMENCÉ À VOUS AMUSER?

Oui, même s'il est un peu tôt pour le dire!

QUE TENEZ-VOUS À FAIRE SAVOIR AUX EMPLOYÉS EN CE DÉBUT DE MANDAT?

Nous sommes une organisation formidable, il ne faut pas l'oublier. Nous faisons énormément de choses très habilement. C'est grâce à l'excellent travail que chaque employé accomplit de jour en jour. Je veux surtout que chacun demeure responsable envers soi, tout en ayant le courage de l'être devant les autres. Que tous s'approprient leur Gendarmerie et en soient fiers.

DANS VOTRE PREMIER COMMUNIQUÉ, VOUS AVEZ DIT : « UN EMPLOYÉ PEUT CHANGER LES CHOSES, MAIS CHACUN DEVRAIT ESSAYER DE LE FAIRE. » QUE VOULIEZ-VOUS DIRE?

Chacun de nous peut apporter de petits changements, mais l'essentiel n'est pas de changer quelque chose, c'est de se lancer, de faire l'effort, d'aller un peu plus loin pour devenir celui qui y parvient.

OÙ SOUHAITEZ-VOUS QUE L'ORGANISATION SOIT RENDUE DANS UN AN?

Je veux qu'elle soit plus agile et plus compétente. Plus inclusive, plus respectueuse et plus tolérante. Et que les collectivités qu'elle sert lui fassent davantage confiance. ■

Martine Chénier, GRC

La comm. Brenda Lucki s'est jointe à des employés de la GRC pour la marche de santé mentale à Ottawa en mai dernier. Selon elle, la santé mentale et physique des employés est un élément clé de la modernisation de la GRC.

DES VIDÉOS POUR AIDER LES VICTIMES À WHITEHORSE

Par Amelia Thatcher

Une nouvelle série de trois vidéos présente le soutien offert aux victimes de violence à Whitehorse (Yukon). Elle fournit de l'information sur le système de justice pénale et donne un aperçu des services de santé et des services sociaux auxquels elles ont accès.

« En situation de crise, les victimes d'agressions sexuelles doivent connaître leurs options, qu'elles souhaitent porter plainte ou non », affirme Collyn Lovelace, coordonnatrice de la Coalition des femmes du Yukon. « Il faut savoir à quoi s'attendre pour faire un choix éclairé. »

Les vidéos expliquent aux victimes de violence familiale et d'agressions sexuelles le processus de signalement. On y présente aussi le processus judiciaire, ce à quoi ressemble la salle d'audience et les questions qui pourraient être posées.

« Le processus cause généralement beaucoup d'incertitude et d'angoisse et nous souhaitons calmer cette inquiétude et rassurer les victimes durant cette période difficile », signale l'insp. Keith MacKinnon, officier responsable du Détachement de la GRC à Whitehorse.

En 2015, la GRC et six groupes de femmes à Whitehorse ont signé le protocole Ensemble pour la sécurité, qui vise à renforcer la sécurité des femmes au Yukon. Selon Statistique Canada, le taux de violence familiale dans le territoire est 3,8 fois supérieur à la moyenne nationale.

Les vidéos sont le résultat du protocole et le Service des poursuites pénales du Canada, les Services aux victimes, l'Hôpital général de Whitehorse, le Centre de santé des Kwanlin Dün et la GRC à Whitehorse y ont tous contribué.

« Ce qu'il faut retenir, c'est que le processus peut être assez long », indique la gend. Julia Fox, policière au Détachement de Whitehorse. « C'est un peu comme un marathon. Mieux vaut s'y préparer à l'avance. »

La gend. Fox ajoute que la GRC à Whitehorse tenait à préciser que ce n'est jamais la faute de la victime et que les policiers respecteront son choix, quel qu'il soit.

« Le but est de rassurer les victimes dans une situation horrible pour leur montrer qu'elles ont le choix, des droits et du soutien », conclut la gend. Fox.

GRC à Whitehorse (Yukon)

Dans des vidéos créées en collaboration avec des groupes locaux de femmes, des policiers à Whitehorse expliquent aux victimes de violence à quoi s'attendre après un signalement.

AÎNÉS AVERTIS

par Patricia Vasylchuk

Voulant freiner la victimisation des aînés d'une petite ville maritime de C.-B., le Détachement de la GRC à White Rock s'est associé à la municipalité pour leur offrir un atelier de sécurité.

« Si nos efforts empêchent ne serait-ce qu'une personne d'être fraudée ou victime d'un délit, ça aura valu la peine, estime Julia Everett, coordonnatrice de la prévention de la criminalité au Détachement. Notre espoir, cependant, est que les gens qui assistent à l'atelier en parleront à d'autres qui pourraient être à risque. »

Ce sont près de 100 personnes de 55 ans et plus qui ont assisté aux ateliers du 5 et du 6 avril. On leur a parlé de prévention de la fraude, de santé de l'esprit, de préparation aux situations d'urgence et d'évaluation de la capacité de conduire.

Mme Everett a organisé un premier atelier en 2016 pour amener les retraités à parler, plutôt que de se taire comme la plupart seraient tentés de le faire.

Peter Williams, GRC, C.-B.

Le s.é.-m. Daryl Creighton a parlé de sécurité plus tôt ce printemps aux ateliers de sécurité pour aînés à White Rock, en Colombie-Britannique.

« Vous êtes une richesse pour la collectivité, dit-elle aux participants. Nous vous voulons en sécurité, nous sommes là pour vous aider si vous avez besoin de nous. »

Les cas de fraude deviennent complexes, surtout dans des villes comme White Rock, qui attirent les gens à la retraite. Selon le gend. Travis Anderson, qui travaille à la Police communautaire du Détachement, les victimes sont moins nombreuses, mais leurs pertes, plus lourdes.

« Les fraudeurs sont devenus gourmands, dit-il. Avant, quand ils soutiraient 100 $ à quelqu'un, ça les satisfaisait. Mais plus maintenant. Maintenant ils veulent beaucoup d'argent. »

À White Rock, ce sont surtout le stratagème de rencontre et le télémarketing frauduleux qui ciblent les aînés, précise le gend. Anderson, qui parle de sécurité personnelle à l'atelier.

En plus d'avoir de l'argent, des biens et un bon crédit, l'actuelle génération d'aînés est une cible idéale, parce qu'ils sont généralement polis, ils font facilement confiance, ils s'y connaissent peu en technologie et ils risquent moins de le signaler à la police s'ils se font frauder.

HARO SUR LA CRIMINALITÉ RURALE

par Paul Northcott

Pour s'attaquer à la criminalité rurale, la GRC en Alberta a choisi d'innover en créant quatre équipes dont le mandat consistera entre autres à travailler en partenariat avec des organismes susceptibles d'aider les délinquants à sortir de la criminalité.

Selon le surint. John Bennett, ces cinq dernières années, les crimes contre les biens en milieu rural ont bondi de 20 p. 100. On parle ici de vols et d'introductions par effraction dans des résidences, des fermes et des entreprises industrielles. La cause n'est pas claire, mais la crise des opioïdes et le ralentissement économique en Alberta sont souvent pointés du doigt.

Le surint. Bennett a donc dressé une stratégie sur laquelle reposera le travail de ces quatre équipes qui ont reçu 8 M$ du gouvernement albertain plus tôt cette année. Celles-ci travailleront en tandem avec divers acteurs sociaux – groupes autochtones, services de logement, fournisseurs de soins de santé physique et mentale, travailleurs en toxicomanie, agents de probation et de libération conditionnelle, etc. – en vue d'amener les délinquants à se reprendre en main.

« Il y a une foule d'organismes qui peuvent accompagner ces gens, dit-il. Alors, voyons ce qu'on peut faire pour qu'ils reçoivent du counseling en matière de dépendance, par exemple, et espérons-le, briser le cycle de la criminalité. »

Mais pour cela, encore faut-il les attraper.

« Notre territoire de compétence est vaste, fait remarquer l'insp. Greg Towler, responsable de la région de l'Ouest. On ne peut pas être présents dans chaque communauté et honnêtement, les criminels le savent et en profitent. »

C'est pourquoi chaque équipe pourra s'appuyer sur un analyste afin d'atteindre ses objectifs, qu'il s'agisse de localiser les foyers de la criminalité ou d'utiliser les renseignements de façon à cibler les multirécidivistes.

« C'est ce qui fait la particularité de ces équipes : des analystes à même de coordonner les efforts et de fournir de l'information sur les cibles afin que nous puissions déployer nos ressources pour appréhender les criminels », conclut l'insp. Towler. ■

CONNAISSEZ-VOUS PICTOMETRY?

par Amelia Thatcher

Lorsque le cap. Mike Wilson a reçu un appel signalant qu'un randonneur s'était égaré dans la nature néo-écossaise, il s'est immédiatement connecté à un outil de cartographie peu connu appelé Pictometry.

Les employés et policiers de la GRC en N.-É. disposent de cette application pour obtenir des données topographiques utiles aux enquêtes et situations d'urgence.

Comme Google Earth, Pictometry compose des cartes détaillées à partir de photos aériennes. Mais au lieu de se servir d'images satellite, il utilise des photos en plongée et en oblique des bâtiments et des terrains prises par un aéronef volant à basse altitude.

« On obtient un portrait détaillé de l'ensemble d'un secteur sous différents angles, explique le cap. Wilson, qui travaille au Détachement du Comté de Guysborough à Canso. L'axe de prise de vue est dans toutes les directions : sud, nord, est, ouest. »

Il a donc eu recours au logiciel pour étudier le secteur où se trouvait le randonneur en attendant l'arrivée des Services cynophiles. À partir des données GPS du cellulaire de l'homme, il a marqué l'emplacement et tracé un itinéraire direct dans sa direction.

GRC Nouvelle-Écosse

Les policiers utilisent les images aériennes de Pictometry pour observer les bâtiments et la topographie et intégrer des facteurs comme la distance, l'élévation et l'inclinaison.

« Il faisait sombre et on a dû grimper sur des blocs rocheux et traverser des marécages, relate-t-il. On a mis deux heures et demie pour parcourir environ un kilomètre sur ce terrain accidenté. »

Après avoir retrouvé le randonneur, le cap. Wilson a eu de nouveau recours à Pictometry pour sortir plus rapidement de ce milieu sauvage. Grâce à la cartographie par imagerie et aux connaissances du terrain du randonneur, le groupe a pu éviter les secteurs les plus densément boisés et sortir de là en un rien de temps.

Outre les situations d'urgence, Pictometry sert aussi aux enquêtes, notamment pour le volet surveillance. Natalie Bona, une analyste de renseignements criminels à la GRC en Nouvelle-Écosse, l'utilise régulièrement.

« C'est un outil particulièrement utile dans les secteurs peu connus, explique-t-elle. Ça nous permet de voir ce qu'il y a autour d'un lieu : écoles, terrains de jeux, zones interdites au stationnement, points d'accès d'une résidence. »

Mme Bona et le cap. Wilson consultent presque toujours Pictometry lorsqu'ils effectuent une recherche sur une cible.

« C'est un précieux auxiliaire que tout policier à la GRC devrait connaître, conclut le cap. Wilson. Je l'utilise systématiquement. » ■

GRC

La formation étoffée vise à renforcer les connaissances des policiers sur la manière de repérer de façon sécuritaire les conducteurs aux facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool et de les inculper.

PAS DE DROGUE AU VOLANT

FORMER LES POLICIERS AUX NOUVELLES LOIS

par Amelia Thatcher

La GRC modifie la formation policière afin de mieux enrayer la conduite avec des facultés affaiblies par la drogue au pays.

Ces changements ont été amorcés au printemps dernier, lorsque le premier ministre Justin Trudeau a annoncé son intention de légaliser l'usage récréatif du cannabis. Depuis, la GRC collabore avec les autres corps policiers au pays à la création de cours et à la mise à jour de nombreux autres.

« Enrayer la conduite avec facultés affaiblies est une priorité pour la GRC, car ça demeure la principale cause de décès d'origine criminelle au Canada, explique le cap. Mark Skinner, instructeur de conduite automobile à l'École de la GRC, à Regina. Et je m'attends à une hausse de ce crime insensé et évitable dans les prochaines années. »

La mise à niveau de cette formation survient alors que deux importants projets de loi ont franchi les différentes étapes au Parlement; le premier légalise l'usage du cannabis alors que le second introduit de nouvelles dispositions sur la conduite avec des facultés affaiblies.

La GRC suit attentivement ce dernier en particulier parce qu'il prévoit trois nouvelles infractions, autorise les policiers à exiger un échantillon de sang s'ils ont des motifs raisonnables de soupçonner qu'une personne est sous l'empire de drogues, et régit l'utilisation d'un appareil de dépistage de drogue dans la salive.

En conséquence de ces changements, la GRC a créé quatre cours et en a mis à jour un cinquième.

« Nous voulons préparer le mieux possible nos policiers, signale le cap. Dave Botham, expert en la matière à la GRC. Notre objectif est de leur donner la formation, l'expérience et les connaissances nécessaires. »

MESURER LA SOBRIÉTÉ

Actuellement, les policiers de la GRC suivent deux cours principaux pour apprendre à repérer les conducteurs aux facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue : l'un sur les tests normalisés de sobriété administrés sur place (TNSAP) et l'autre visant à former des experts en reconnaissance des drogues (ERD). Il s'agit de normes de formation internationales que la GRC a adoptées.

En poste à Amherst (N.-É.), le gend. Ryan Wilson a suivi les deux cours cette année et les trouve fort utiles pour quiconque effectue des contrôles routiers.

« Nous avons tendance à associer facultés affaiblies et alcool alors qu'une foule de drogues peuvent avoir le même effet, souligne-t-il. Avant de suivre la formation, j'ai probablement laissé filer pas mal de personnes. »

Tout policier peut arrêter un conducteur aux facultés affaiblies sur la base

Martine Chénier, GRC

Les experts en reconnaissance de drogues sont formés pour reconnaître les signes de facultés affaiblies par la drogue, qui a des effets sur la tension artérielle, le pouls et les pupilles.

de motifs raisonnables de suspicion, mais la formation sur les TNSAP et d'ERD aide à mieux repérer les signes d'affaiblissement des facultés.

« Ces formations nous permettent d'approfondir nos connaissances, confirme le cap. Skinner, qui donne le cours sur les TNSAP et d'ERD. Plus un policier possède d'outils et de connaissances, plus il peut repérer ce qui est suspect. »

En vertu du *Code criminel* de 2008, un policier qui a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un automobiliste conduit sous l'empire de drogues peut demander à ce dernier de se soumettre à une série de tests de coordination physique (les TNSAP).

La formation sur les TNSAP dure quatre jours. Les policiers apprennent à reconnaître les facultés affaiblies, les effets physiologiques de l'alcool et de la drogue, ainsi que les différentes étapes d'une enquête sur la conduite avec des facultés affaiblies.

« Nous décortiquons les signes d'intoxication auxquels le policier n'a peut-être jamais pensé, analyse le cap. Skinner. Comme zigzaguer, prendre un virage trop large ou oublier d'allumer ses phares. »

Les policiers apprennent aussi à administrer trois grands tests de sobriété : l'épreuve visant à vérifier la capacité du sujet à suivre un objet du regard (appelée le test du nystagmus du regard horizontal), l'épreuve marcher et se retourner et l'épreuve d'équilibre sur un pied.

Si un conducteur échoue aux TNSAP, le policier peut l'arrêter et le conduire au poste de police pour le soumettre à un alcotest ou à une évaluation par un ERD. Si ce dernier juge que le conducteur est sous l'empire de drogues, il peut lui enjoindre de fournir un échantillon d'urine ou de sang.

La formation d'ERD est la plus longue des deux. Pendant 10 jours, le policier apprend à déterminer, selon une méthode en 12 étapes, si les facultés d'une personne sont affaiblies par la drogue et quelle catégorie de drogue elle a probablement consommée. On voit des notions d'anatomie et de physiologie, les effets de différentes drogues et comment se préparer à témoigner en cour.

La formation d'ERD comporte aussi un volet pratique : les policiers doivent effectuer au moins 12 évaluations sous la supervision d'un instructeur qualifié et en réussir au moins 75 p. cent. Ils doivent aussi réussir l'examen final des connaissances avant d'obtenir leur certification.

DES CHANGEMENTS SANS PRÉCÉDENT

Compte tenu de la nouvelle législation, les corps policiers avaient besoin de plus de formation. On a donc étoffé le cours sur les TNSAP, entre autres choses.

Bien qu'une grande partie des mises à jour soient terminées ou bien avancées, Geneviève Tremblay, directrice d'Apprentissage et Perfectionnement de la GRC, considère que leur élaboration avant même l'adoption de la législation a apporté son lot de défis.

« Nous n'avions jamais connu cela auparavant, dit-elle. Ça revient à courir deux lièvres à la fois. »

Pour mieux cerner les besoins, la GRC a fait équipe avec Sécurité publique Canada, Justice Canada, des experts de la Police provinciale de l'Ontario, de la police de Winnipeg, de la police de Regina et de l'École nationale de police du Québec, ainsi que plusieurs avocats de la Couronne au pays.

Il a fallu remanier le volet sur la conduite avec des facultés affaiblies par la drogue de la formation sur les TNSAP et créer un cours de recyclage en ligne et en personne pour les policiers déjà certifiés, un cours d'introduction sur la conduite avec des facultés affaiblies par la drogue et un cours de certification à l'utilisation des appareils de dépistage par la salive.

« Les nouveaux cours viennent combler des lacunes pour que les policiers puissent mieux faire leur travail », poursuit Mme Tremblay.

Les cours ont débuté ce printemps.

UNE OFFRE PLUS DIVERSIFIÉE

Premier changement : la mise à jour du volet

sur la conduite avec des facultés affaiblies par la drogue de la formation sur les TNSAP. Les policiers apprendront à mieux reconnaître les signes et comportements des sujets aux facultés affaiblies par la drogue ainsi que les accessoires de consommation de drogue. C'est plus pratique qu'auparavant et le cours de 8 heures doit être suivi en personne.

« On s'intéresse davantage aux signes courants de l'affaiblissement des facultés par le cannabis que par l'alcool, résume le cap. Skinner. À titre d'exemple, le policier pourrait observer que le sujet a les yeux rouges, les pupilles dilatées et qu'il a du mal à se concentrer. »

Mais outre la formation sur les TNSAP et d'ERD, la GRC a créé quatre cours.

Les deux premiers s'adressent à ceux qui sont déjà certifiés aux TNSAP. Il s'agit en fait de deux options – un cours en ligne de deux heures et un cours en personne de quatre heures – destinées à rafraichir les connaissances du policier sur la manière d'administrer les tests.

« Ça s'adresse à ceux qui ne se souviennent plus de tout ce qu'ils ont appris durant leur certification initiale, précise Mme Tremblay. Les corps policiers canadiens pourront choisir entre la version en ligne ou en personne, selon leurs besoins. C'est un gain de flexibilité. »

Elle croit que ce double mode de prestation rendra le cours plus accessible et les policiers pourront consulter la documentation de cours plus tard pour se rafraichir la mémoire.

Le troisième cours est un cours d'introduction en ligne offert à tous les policiers – qu'ils aient déjà été formés à la conduite avec facultés affaiblies ou pas. Il est en voie d'élaboration et durera environ deux heures.

« On y explique ce qu'il faut rechercher, quand appeler des renforts et comment articuler les motifs de suspicion, énumère le cap. Botham. Plus les policiers en sauront, mieux ils seront en mesure d'identifier les conducteurs fautifs. »

Enfin, le quatrième nouveau cours porte sur l'appareil de dépistage de drogue par voie orale, qui sera homologué plus tard cette année. L'élaboration du cours se poursuit.

« Nous voulons outiller un plus grand nombre de policiers à effectuer les TNSAP et les évaluations d'ERD, de dire Mme Tremblay. C'est pourquoi nous élargissons l'offre de formation. »

Pour le gend. Wilson, nouvellement certifié aux TNSAP et à titre d'ERD en Nouvelle-Écosse, la formation est précieuse.

« Avec la confiance et les connaissances que j'ai acquises, chaque fois que j'arrête un conducteur, je me demande si je dois m'en tenir à ce que je vois. Plus nous serons nombreux à être formés, plus nous arrêterons de conducteurs aux facultés affaiblies et sauverons de vies. »

UNE RÉFORME, MAIS PAS UNE RÉVOLUTION

Le cap. Botham rappelle qu'en dépit de ces changements, le processus d'arrestation des conducteurs aux facultés affaiblies demeure inchangé.

« C'est toujours le bon vieux travail de police, dit-il. Reconnaître les signes que l'on observe et agir en conséquence. »

Les étapes restent les mêmes : arrêter un véhicule, discerner les signes de consommation et, si l'on a des motifs raisonnables, procéder à l'arrestation et administrer un test d'alcoolémie ou de dépistage des drogues – ou un prélèvement sanguin ou un test de salive en vertu de la nouvelle législation.

Les nouveaux cours ne font que renforcer les connaissances des agents sur la manière de repérer de façon sécuritaire les conducteurs aux facultés affaiblies et de les inculper.

« Si vos facultés sont affaiblies, ne prenez pas le volant. C'est le message que nous voulons faire passer, conclut le cap. Botham. Tout comme l'alcool, le cannabis et d'autres drogues altèrent la capacité de conduire un véhicule à moteur. » ■

GRC

Dans la panopile des TNSAP, les policiers utilisent notamment le test du nystagmus horizontal afin de déterminer si les facultés d'un conductoeur sont affaiblies. Ce test consiste à déplacer un stylo sur une trajectoire horizontale et à demander au sujet de le suivre du regard sans bouger le tête.

SUR LES ROUTES DE CAMPAGNE

LA POLICE DU MANITOBA PATROUILLE LES CHEMINS DE GRAVIER

Services de la circulation au Manitoba, GRC

La GRC a fait équipe avec la SAPM l'an dernier pour lancer une campagne de sensibilisation et de répression sur les routes rurales de la province. Cette campagne se poursuivra cet été.

par Amelia Thatcher

Lorsqu'elle sillonne les routes de campagne du Manitoba, la gend. Luanne Gibb observe le nombre de canettes de bière éparpillées sur le bas-côté.

« C'est comme ça que je décide de la direction que je vais prendre habituellement, explique la policière du Groupe de la circulation de la GRC à Westman. Je suis les canettes. »

Les vendredis et samedis soirs, elle se positionne dans l'obscurité sur une route jonchée de canettes de bière et attend. Dès qu'un véhicule passe, elle active ses gyrophares et vérifie que le conducteur est sobre.

« Les communautés rurales et les routes de gravier ne sont pas épargnées par les accidents et les décès causés par la conduite avec facultés affaiblies, fait-elle remarquer. Le fils de mes voisins a été tué. Ça m'a touchée de près. »

Selon les données de la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM), les accidents sur les routes de gravier font chaque année 14 morts et près de 500 blessés dans cette province.

C'est pourquoi l'été dernier la GRC a fait équipe avec la SAPM pour lancer une campagne de sensibilisation et de répression ciblant les usagers de ces routes.

« Les résultats nous ont sidérés; nous pensions voir très peu d'automobilistes, alors qu'on donne une tonne de contraventions et qu'on attrape autant de conducteurs avec facultés affaiblies, confie le serg. Mark Hume, chef du Groupe de la circulation. Les gens sont peu habitués à voir des policiers sur les routes de campagne. C'est en train de changer. »

DES VOIES DE CONTOURNEMENT EXPRESS

Le Groupe de la circulation concentre habituellement sa présence sur les autoroutes et les grands axes.

Lorsque la SAPM a suggéré de lancer une campagne ciblant les routes de gravier, le serg. Hume était sceptique. Et l'analyste stratégique de l'équipe, Janette Rodewald, partageait ses doutes.

« Étant donné la faible densité de circulation, on craignait que nos policiers ne perdent leur temps et que ça revienne à chercher une aiguille dans une botte de foin », explique-t-elle.

Le nombre effarant de conducteurs qui enfreignent des dispositions élémentaires du code de la route les a donc beaucoup surpris.

Durant les quatre mois qu'a duré la campagne, les agents de la GRC ont intercepté 31 conducteurs aux facultés affaiblies et 52 véhicules non immatriculés et porté plus de 1000 accusations d'excès de vitesse, possession de contenants d'alcool ouverts, défaut de marquer un arrêt aux intersections et non-port de la ceinture de sécurité, entre autres.

« Nous connaissons maintenant les principaux chemins empruntés par les automobilistes qui veulent nous éviter, lance le serg. Hume. On les appelle les autoroutes de la nuit. »

EFFET DE SURPRISE

Lors d'un contrôle, relate la gend. Gibb, le conducteur était tellement surpris de la voir qu'il lui a demandé ce qu'elle faisait là, ajoutant prendre cette route justement parce qu'il n'y croisait jamais de policiers.

Il s'est avéré que l'homme avait un taux d'alcoolémie bien supérieur à la limite légale et la policière l'a accusé de conduite avec facultés affaiblies.

Si quelques automobilistes sont contrariés de voir les policiers plus présents sur les routes de campagne, la plupart en sont très contents.

« Ça rassure les résidents de savoir que nous sommes là, analyse le serg. Hume, car notre présence dissuade aussi la criminalité en milieu rural. »

Depuis la campagne de répression, les Services de la circulation de la GRC au Manitoba font systématiquement des patrouilles sur les routes secondaires. Selon la gend. Gibb, les gens en parlent dans la communauté et changent leurs comportements en conséquence.

« Il y a plus de taxis et de gens en pyjama qui vont chercher un parent ou un ami et on boit moins pour ne pas dépasser la limite légale. Il y a aussi moins de canettes de bière au sol, dit-elle en riant. On veut que les gens s'amusent, mais aussi qu'ils rentrent chez eux sains et saufs. »

CHASSE À LA VITESSE ET AU CELLULAIRE

UNE ÉQUIPE INTÉGRÉE VEILLE À LA SÉCURITÉ DES ROUTES DE LA C.-B.

par Paul Northcott

Passez quelques jours sur les routes du Lower Mainland de la Colombie-Britannique et vous constaterez vite plusieurs choses : elles sont toujours achalandées, souvent engorgées, et servent de base d'attache à une équipe spécialisée dans la sécurité routière.

Les routes de la région recensent des maniaques de la vitesse, des conducteurs distraits ou aux facultés affaiblies… ou qui ne ralentissent pas pour permettre aux policiers de sortir de leur véhicule.

Au début mars, l'agent Steve Shaw a intercepté un automobiliste pour excès de vitesse sur la Transcanadienne à Burnaby. Il est descendu de son véhicule banalisé et s'est approché du conducteur alors que les véhicules lui passaient à côté à toute allure. Certes, l'artère était si engorgée qu'il aurait été difficile, et probablement dangereux, pour les automobilistes de changer de voie. Mais aucun d'entre eux n'a ralenti comme l'exige la loi.

« J'ai l'habitude », confie l'agent Shaw, membre de la police des transports du Grand Vancouver qui a, en janvier, rejoint les rangs du Groupe intégré de la sécurité routière (GISR) du district du Lower Mainland (DLM) de la GRC, basé à Langley. « J'attends simplement le bon moment. »

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Financé par la province, le GISR regroupe plus de 40 agents de la circulation de 7 services de police du Lower Mainland : Abbotsford, Delta, Vancouver, Port Moody, New Westminster, West Vancouver et la police des transports, plus la GRC.

« Nous veillons à renforcer la sécurité de nos routes. Nous assurons dans la région un service que le gouvernement veut cibler : la sécurité routière », explique le serg. Patrick Davies, sous-officier des opérations du GISR DLM.

Ce groupe intégré permet aux policiers de travailler dans diverses municipalités sans s'inquiéter des questions de compétence.

« Cette diversité nous rend plus efficaces, puisque les pratiques exemplaires sont adaptées de sources diverses, ajoute l'insp. Mark Baxter, chef du GISR DLM. Aussi, là où le GISR DLM peut déployer ses agents, nous avons, par défaut, de bons contacts avec le service de police compétent. »

Le réseau routier patrouillé par la police dans le Lower Mainland de la C.-B. s'est étendu au fil des ans pour prendre en charge la population croissante de la région.

C'est une situation que le gend. Kevin Bailey, membre chevronné de la GRC, a personnellement observée.

« La dynamique de la circulation a changé; tout le monde est pressé, déclare le gend. Bailey un jour de mars avant le début de son quart. Comme l'eau, la circulation cherche le chemin le plus court et le plus rapide. Et dans un mode de vie urbain, les gens disposent d'un temps limité et sont constamment poussés à progresser. »

Au bas de l'avenue Royal Oak à Burnaby, près d'une sortie vers le parc du lac Deer, la soif de vitesse des conducteurs était évidente. Trois membres du GISR, cinémomètre laser pointé sur les automobilistes, ont rapidement repéré les amateurs de vitesse… dont certains n'estimaient pas mériter une amende.

« On dirait parfois que les conducteurs qui commettent des excès de vitesse refusent d'assumer la responsabilité de leurs actes », constate la gend. Sarah Brown.

DISTRACTION AU VOLANT

Comme les conducteurs au pied lourd, les téléphones cellulaires sont un problème constant.

Selon la GRC, 78 personnes en moyenne meurent chaque année dans des accidents de la route en C.-B., parce que le conducteur n'était pas à son affaire. C'est pourquoi le GISR cible les conducteurs distraits.

Il est parfois simple de les prendre sur le fait.

À l'intersection du Kingsway et de Wilingdon à Burnaby, trois membres du GISR se promènent entre les voies de circulation à la recherche de conducteurs distraits, faciles à repérer avec leur tête penchée sur leur téléphone.

Leurs efforts ne passent pas non plus inaperçus. « Ça fait plaisir de vous voir ici, lance un passant à la gend. Brown. Je marche souvent par ici, et il y a beaucoup d'accidents. »

Une conductrice, que l'on invite à s'arrêter dans un stationnement parce qu'elle avait le nez sur son téléphone, explique qu'elle était simplement en train de regarder la carte. Elle recevra des points d'inaptitude, ce qui pourrait augmenter ses frais d'assurance, ainsi qu'une amende d'au moins 368 $. Mais, bien qu'il soit désagréable de recevoir une amende, la plupart des conducteurs se résignent à leur sort.

« La plupart des gens ne nous en veulent pas : ils s'en veulent à eux-mêmes, explique le gend. Marko Duran, l'un des trois membres qui patrouillent dans le secteur. Généralement, ce sont de bonnes personnes qui ont simplement pris une mauvaise décision. » ■

Martine Chénier, GRC

L'agent Steve Shaw, membre du Groupe intégré de la sécurité routière du district du Lower Mainland, intercepte une automobiliste à Burnaby (C.-B.). Elle recevra une amende pour distraction au volant.

MAUVAIS CONDUCTEURS – ATTENTION

UNE ÉQUIPE DE POLICIERS SURVEILLE LES INTERDITS DE CONDUITE

par Paul Northcott

En Colombie-Britannique, une équipe spécialisée de policiers s'efforce de réprimer les conducteurs visés par une interdiction, notamment ceux qui commettent des infractions liées à l'alcool et aux drogues ou qui circulent sans permis. Cependant, son travail va au-delà de l'arrestation des contrevenants de la route à risque élevé.

« Il y a un élément criminel qui justifie nos mesures, affirme le cap. int. John Merryman, qui dirige l'équipe de lutte contre la conduite en période d'interdiction (l'équipe) du Groupe intégré de la sécurité routière (GISR) du district du Lower Mainland (DLM). Je crois que 90 p. cent des criminels en liberté font l'objet d'une interdiction de conduire. »

Membre de l'équipe, le gend. Rob Claypool de la GRC a intercepté de nombreux conducteurs dangereux, mais il a aussi vu des policiers arrêter un conducteur frappé d'interdiction dont la fouille du véhicule a permis de trouver une arme. Les crimes contre la propriété, le trafic de drogues et les vols sont tous effectués à l'aide de véhicules selon lui.

« Est-ce que les revendeurs de drogue vont cesser leurs activités parce qu'il leur est interdit de conduire? Non, répond le gend. Claypool. »

UN BON DÉPART

L'équipe a commencé sous forme de projet pilote à l'automne 2016.

Les analystes de la criminalité ont transmis de l'information à deux policiers sur des cibles potentielles, des adresses et des descriptions de véhicules. Les membres ont aussi utilisé un système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI) qui lit les numéros de plaque lorsque les véhicules passent.

Le RAPI a balayé plus de 45 000 plaques pendant l'essai. L'information a permis des dizaines d'arrestations, le dépôt de 41 accusations criminelles et la récupération de six véhicules volés.

« Voyant les résultats obtenus par seulement deux membres, la haute direction s'est demandée ce que cinq ou six pourraient accomplir », affirme le cap. Merryman, membre du service de police de Delta depuis 14 ans et un des six membres de l'équipe depuis sa création en janvier 2017.

Martine Chénier, GRC

Le cap. int. John Merryman surveille le système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation, qui peut détecter les automobilistes frappés d'interdiction.

À présent, le cap. Merryman et ses collègues de l'équipe peuvent passer une partie de leur quart de 10 heures dans des véhicules banalisés garés à divers endroits d'intérêt dans le DLM de la Colombie-Britannique pour surveiller le système RAPI. Lorsque le système signale un conducteur frappé d'interdiction, les membres de l'équipe garés à proximité se lancent à sa poursuite et l'arrêtent lorsque c'est justifié.

L'an dernier, le système RAPI a traité 476 529 plaques d'immatriculation.

Aussi, en 2017, l'équipe a effectué 200 arrestations qui ont mené au dépôt de 137 accusations criminelles et de 202 accusations d'infraction au *code de la route de la C.-B.* contre des conducteurs frappés d'interdiction, à l'exécution de 48 mandats d'arrestation et à la récupération de 22 véhicules volés.

SURVEILLANCE DES CONDUCTEURS

L'équipe peut aussi faire appel aux services de l'hélicoptère Air1 de la GRC pour repérer des suspects à risque élevé.

« Nous patrouillons à partir du ciel », explique le gend. Steve Burridge, officier tactique d'aviation à bord de l'hélicoptère Air1, qui renforce la sécurité de l'équipe et du public.

Il est rare qu'on décide de poursuivre des suspects en autopatrouille et, grâce à l'utilisation d'un hélicoptère de police, l'équipe n'est pas toujours obligée de se lancer dans de telles poursuites.

« L'hélicoptère permet aux membres de nous laisser suivre la cible », ajoute le gend. Burridge, qui mentionne que les preuves vidéo recueillies par l'hélicoptère sont cruciales et qu'elles se soldent souvent par un plaidoyer de culpabilité des suspects.

Au sol, le cap. Merryman maîtrise parfaitement l'écran tactile du système RAPI, laissant défiler les images jusqu'à ce que l'une d'elles retienne son attention.

Le système émet un petit « bing » pendant qu'un flot continu de véhicules circulent dans les deux sens sur la route à deux voies.

Le système stocke les données mises à jour régulièrement à partir de plusieurs sources, y compris le gouvernement de la Colombie-Britannique et le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) exploité par la GRC. Le CIPC sert à repérer les véhicules volés, conduits par des conducteurs frappés d'interdiction ou dont les conducteurs sont sans permis ou assurance.

« Quand je suis assis ici, je me concentre seulement sur la plaque », explique le cap. Merryman par une journée froide de mars.

Sa concentration s'accroît lorsque le système signale un véhicule frappé d'interdiction.

« Nous devons y aller », lance le cap. Merryman qui fait demi-tour, allume les gyrophares et intercepte la conductrice en quelques secondes. Celle-ci faisait l'objet de cinq contraventions et avait un dossier de conduite insatisfaisant.

« Il lui sera interdit de conduire dès que je lui remettrai ce document, avertit le cap. Merryman, qui admet que son travail ne semble pas prestigieux, mais qu'il n'en demeure pas moins essentiel. C'est important pour la sécurité routière et pour la sécurité du public. » ■

Photo fournie par la cap. Christina Wilkins

Pour la cap. Christina Wilkins, la sensibilisation aux dangers, le port de l'équipement de sécurité et le respect des bonnes pratiques de navigation sont essentiels.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR RANDONNEURS ET PLAISANCIERS

LES EXPERTS

- **Cap. Christina Wilkins, Services de police rurale améliorés, comté de Grande-Prairie (Alb.)**
- **S.é.-m. Stephen MacQueen, district du comté de Lunenburg (N.-É.)**
- **Insp. Alexandre Laporte, Détachement de Yellowknife (T.N.-O.)**
- **Cap. Sheldon Clouter, Détachement de Musquodoboit Harbour (N.-É.)**
- **Cap. Janet LeBlanc, Services de la circulation-corridor Nord, Détachement d'Amherst (N.-É.)**
- **Cap. Cam Long, Services cynophiles et coordonnateur divisionnaire de la recherche et du sauvetage, Yukon**

La plupart des Canadiens savent quoi faire lorsqu'ils prennent le volant : boucler sa ceinture, conduire avec toutes ses facultés et regarder la route. Mais ils oublient parfois ces sages consignes lorsqu'ils conduisent des véhicules récréatifs. Six policiers de la GRC nous disent ce qu'il faut faire – sensibilisation, formation ou répression – pour garantir une utilisation sécuritaire des véhicules tout-terrain, des embarcations et des motoneiges.

CAP. CHRISTINA WILKINS

Les patrouilles sur les sentiers et les voies navigables occupent une grande partie de mes responsabilités en tant que chef des Services de police améliorés. Avec mon équipe et nos partenaires (Pêches et Océans et services de répression du comté), je sillonne souvent les coins reculés, pour réprimer les infractions certes, mais surtout rappeler les pratiques sécuritaires de conduite et de navigation.

Le gouvernement et d'autres organismes qui ont à cœur la sécurité prodiguent une multitude de conseils à ceux qui explorent l'arrière-pays dans des véhicules hors route (VHR) ou par bateau. La liste peut être très détaillée et je recommande d'être bien préparé. Mais du point de vue strictement policier, notre message reste simple : pas d'alcool en conduisant et portez un casque ou un gilet de sauvetage.

Lorsque je patrouille, j'observe que de nombreux conducteurs d'embarcations et leurs passagers (au moins 90 p. cent d'entre eux) ne portent pas de gilet de sauvetage ou de vêtement de flottaison individuel (VFI). Et il n'est pas rare que les occupants, y compris le conducteur, aient consommé de l'alcool. Or, la conduite en état d'ébriété est une infraction au *Code criminel*, tant sur les routes que sur les plans d'eau.

L'utilisation des gilets de sauvetage est aussi régie par les lois fédérales. Le conducteur de l'embarcation doit disposer d'au moins un VFI pour chaque occupant. Souvent, lorsqu'on effectue des contrôles de routine, le conducteur se presse d'exhiber le nombre réglementaire de gilets de sauvetage, mais ceux-ci sont rarement bien entretenus et ne sont pas destinés à quelqu'un en particulier; ils sont juste là pour montrer qu'on est en règle.

J'ai vu de mes yeux comment un bateau peut chavirer en quelques secondes. Dans ces cas-là, on n'a pas le temps de trouver le VFI adapté à sa taille et de l'attacher solidement. Si en plus les occupants ont consommé des psychotropes comme l'alcool, l'issue peut être fatale.

Même chose pour les casques de VHR. Les modèles quasi universels sont révolus. Sur des véhicules tout-terrain et des motoneiges qui peuvent rouler à plus de 80 km/h, un casque bien attaché et bien ajusté peut faire toute la différence en cas de collision.

Le meilleur moyen d'être en sécurité sur les sentiers et les voies navigables, c'est d'avoir conscience du danger, de porter l'équipement de protection et de respecter les pratiques de conduite sécuritaires.

S.É.-M. STEPHEN MACQUEEN

La rive sud de la Nouvelle-Écosse attire les plaisanciers en raison de ses paysages pittoresques, de ses centaines d'îles et de la beauté de la nature. Plusieurs communautés en profitent en organisant des régates, des festivals et autres événements qui constituent une manne pour les entreprises locales. Cependant, cette affluence n'est pas sans risque pour la sécurité publique.

En 2016, un rapport de la Société de sauvetage du Canada révélait que les provinces des Maritimes affichaient un taux de noyade supérieur à la moyenne nationale. Entre 2009 et 2013, on a dénombré 138 morts par noyade dans ces provinces. Pour ce qui est des décès liés à la navigation, 80 p. cent des noyés ne portaient pas de VFI, 54 p. cent naviguaient après la tombée de la nuit et 35 p. cent avaient consommé de l'alcool. Le district de la GRC dans le comté de Lunenburg a donc entrepris de sensibiliser les plaisanciers aux lois et règlements et de leur donner des conseils de sécurité généraux. En collaboration avec le Groupe des communications stratégiques de la GRC en Nouvelle-Écosse, le district a effectué une série de patrouilles maritimes couplée à la diffusion d'information par Twitter. Les médias avaient été avisés au préalable de l'initiative, notamment grâce à des entre-vues données par nos policiers.

GRC en Nouvelle-Écosse

Durant des patrouilles maritimes l'été dernier, la GRC à Lunenburg (N.-É.) a diffusé par Twitter des rappels aux plaisanciers, ainsi qu'une image de l'équipement de secours à garder à bord.

Les échanges avec le public sur l'eau et dans les médias sociaux ont beaucoup contribué à faire passer le message de manière agréable et interactive. À la fin de la journée, on a fait le bilan des infractions les plus courantes relevées durant les patrouilles et des amendes qu'on aurait données en temps normal.

Je crois que la sensibilisation est le meilleur moyen de faire baisser le nombre d'infractions et, partant, de réduire les pertes de vie en mer. Viennent ensuite la visibilité policière et la répression et le district du comté de Lunenburg a pris l'engagement de mettre son patrouilleur à l'eau au moins trois fois par semaine de juin à septembre, justement pour ça.

INSP. ALEXANDRE LAPORTE

La topographie particulière des Territoires du Nord-Ouest apporte son lot de défis en raison de l'accès facile aux lacs, rivières et régions isolées. L'hiver, les conditions sont difficiles et l'été, il fait jour pendant 24 heures.

Alors que nos régions isolées deviennent plus accessibles, le risque d'incidents liés aux activités extérieures croît. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les campagnes de sensibilisation axées sur la survie et la préparation contribuent grandement à informer le public sur les dangers inhérents aux régions sauvages et les difficultés liées aux opérations de recherche et de sauvetage.

Notre visibilité continue d'être le meilleur moyen de dissuasion et de persuasion; la GRC à Yellowknife effectue des patrouilles conjointes avec d'autres organismes partenaires sur les lacs et rivières. Les trois que l'on a faites l'été dernier ont été fructueuses.

Une fois, alors que la patrouille mixte était sur le point de débuter, la Garde côtière d'Iqualuit a signalé un bateau en détresse sur le Grand lac des Esclaves. Durant les efforts de recherche et de sauvetage, nous avons pu aider les garde-côtes auxiliaires à localiser six enfants et deux adultes et à les ramener jusqu'à Yellowknife.

La mutualisation des ressources matérielles et humaines permet de veiller au respect et à l'application d'une multitude de lois fédérales et territoriales sans imposer de contrainte excessive aux organismes participants.

En plus d'être bien perçues par le public et les leaders de la communauté, ces patrouilles sont l'occasion pour nos membres d'en apprendre davantage sur les responsabilités et pratiques des organismes partenaires, ce qui favorise l'interopérabilité, essentielle dans cette région.

La sécurité personnelle demeure

GRC en Nouvelle-Écosse

Les Services de la circulation du nord-ouest dans le comté de Cumberland (N.-É.) procèdent à un contrôle lors d'un rallye de VTT.

la responsabilité de chacun, mais nos stratégies et efforts conjugués contribuent à sécuriser les activités récréatives à longueur d'année.

CAP. SHELDON CLOUTER

En tant que policier et passionné de VTT, j'ai toujours en tête la sécurité. J'essaie d'être proactif avec les autres VTTistes.

En Nouvelle-Écosse, nous avons de formidables associations de VTT qui organisent des rallyes très courus. Les VTTistes se rassemblent et profitent de tout ce qu'offre la pratique de cette activité : des points de vue à couper le souffle et une faune abondante.

Notre présence à ces rallyes est un bon moyen d'assurer la sécurité des VTTistes et d'appliquer la *Off-highway Vehicles Act* et la *Highway Traffic Act* de la Nouvelle-Écosse, ainsi que le *Code criminel*.

C'est aussi l'occasion de sensibiliser ces amateurs aux différents aspects de la sécurité des VTT et aux lois applicables. La GRC peut ainsi nouer le dialogue avec les communautés et les citoyens qui s'adonnent à ces activités récréatives.

De leur côté, ces derniers sont rassurés de savoir que la GRC est présente sur les sentiers, équipée et prête à intervenir à tout moment.

CAP. JANET LEBLANC

Le bureau des Services de la circulation du Nord-Ouest est situé au Détachement de la GRC à Amherst, dans le comté de Cumberland (N.-É.).

Le comté possède un vaste réseau de pistes ouvertes à longueur d'année et très fréquentées par les randonneurs, les cavaliers, les VTTistes et les motoneigistes. Nous voulons que chacun puisse les emprunter en toute sécurité.

Notre équipe a conclu un partenariat avec le ministère des Ressources naturelles et des clubs locaux comme le Cumberland County Riders ATV Club. Nous avons rencontré leurs membres et écouté leurs préoccupations.

La GRC patrouille, seule ou avec d'autres organismes, les sentiers de la région à longueur d'année – en motoneige l'hiver et en VTT le reste de l'année.

Nous avons également installé des postes de contrôle sur les sentiers lors de certains événements. Nous couplons la sensibilisation à la répression.

La majorité des usagers respectent la loi et réagissent bien à nos actions; évidemment, il y en a qui enfreignent la loi et qui sont donc mécontents de nous voir. Ceux qui ont bu sont accusés de conduite avec facultés affaiblies. Durant une opération, nous avons même saisi un VTT volé.

Une de nos stratégies consiste à ériger des barrages à l'intersection d'un sentier et d'une route. L'avantage, c'est qu'on n'a pas besoin de véhicule récréatif dans ce cas – un véhicule de police suffit. Et ça fonctionne bien.

Nos membres adorent passer la journée sur les sentiers en VTT ou en motoneige. De manière générale, les usagers de véhicules récréatifs apprécient nos efforts et les organiseurs d'événements sont toujours contents de nous voir.

CAP. CAM LONG

Pour de nombreux Canadiens, surtout en région rurale, conduire un VTT, une motoneige ou un bateau fait partie du mode de vie. Pour d'autres, c'est davantage une activité récréative.

Les policiers peuvent envisager différentes approches préventives.

On peut rejoindre la grande majorité des utilisateurs récréatifs en lançant des messages de sensibilisation clairs et cohérents. Et ces messages devraient émaner de plusieurs sources tout en allant dans le même sens. Les partenaires doivent s'unir pour bien les communiquer.

Toute initiative de sensibilisation du public devrait comprendre trois grands conseils : planifiez vos excursions, suivez la formation nécessaire et emportez les articles essentiels. Si tout le monde s'y tenait, il y aurait incontestablement moins d'accidents.

Le message doit être à la fois cohérent et opportun. Il est important de sensibiliser la population avant un long week-end, car les accidents sont habituellement plus nombreux, ou lorsqu'il y a un risque élevé d'avalanche par exemple.

D'expérience, je dirai que la majorité des incidents sont attribuables à une mauvaise planification, à un manque de formation ou à une méconnaissance du terrain ou de ses propres limites.

Il faut d'abord miser sur la formation. Tout le monde aurait avantage à suivre une formation de qualité, les novices comme les gens d'expérience.

Après, il y a toujours un pourcentage de la population contre qui il faut sévir – c'est pareil pour les conducteurs de VTT, les motoneigistes et les plaisanciers. Une répression efficace demeure un élément essentiel de la sécurité générale.

Les activités de répression sont aussi l'occasion de nouer le dialogue avec le public et de fournir un renforcement positif. Félicitons les conducteurs qui font bien les choses.

Enfin, les policiers devraient donner l'exemple. Pour projeter une image professionnelle et conserver la confiance du public, nous devons bien entretenir notre équipement et nos policiers doivent être bien formés, équipés et compétents. ■

METTRE LA PÉDALE DOUCE

PRÉCIEUX CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le serg. André Pépin insiste sur l'importance d'adapter sa conduite aux conditions routières et climatiques.

Alex Vass, GRC à Codiac (Nouveau-Brunswick)

Le serg. André Pépin est coordonnateur des Services de la circulation de la GRC au Nouveau-Brunswick. Membre à la GRC depuis 29 ans, il est expert en reconstitution de collisions, opérateur de radar et technicien certifié en éthylométrie. Amelia Thatcher s'est entretenue avec lui.

QUELS SONT LES PLUS GRANDS DANGERS SUR LA ROUTE?

De nos jours, c'est la distraction au volant. Tout le monde a un cellulaire, alors nous vérifions toujours si les conducteurs ont un appareil électronique dans les mains. Chaque province a ses lois, mais au Nouveau-Brunswick, il est interdit de tenir un appareil électronique en conduisant, qu'il soit allumé ou pas. La conduite avec facultés affaiblies – par l'alcool ou la drogue – pose aussi un grand danger. Avec la légalisation prochaine de la marihuana, chaque province cherche des moyens d'accroître la présence policière sur les routes.

QUEL CONSEIL DONNEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT?

Je rappelle aux gens que même en respectant la limite de vitesse, on peut rouler trop vite si les conditions routières sont défavorables. Beaucoup d'automobilistes roulent à 100 km/h et plus parce que c'est la limite permise, mais si les conditions routières sont mauvaises, rouler à cette allure peut être très dangereux. Les conducteurs de camionnettes et de VUS ont souvent un faux sentiment de sécurité, car sur une chaussée glacée, ces véhicules ne se comportent pas différemment des autres. Alors, on répète sans cesse de mettre la pédale douce et de garder une distance sécuritaire avec les autres véhicules, car les intempéries allongent la distance de freinage. Il faut rester attentif et être prêt à s'arrêter.

ET EN ÉTÉ?

Lorsqu'il pleut, c'est la même chose; la limite de vitesse peut être trop élevée si la chaussée est mouillée. L'aquaplanage est particulièrement dangereux. Il faut ralentir et adapter sa conduite aux conditions météo.

LE TYPE DE ROUTE FAIT-IL UNE DIFFÉRENCE?

À la campagne comme en ville, quelque chose ou quelqu'un peut toujours surgir devant nous au détour d'une allée de garage masquée ou d'une route secondaire, sans parler des piétons et des cyclistes. C'est moins le cas sur une autoroute à quatre voies. Mais il faut rester vigilant sur celle-ci également, à l'affût des animaux sauvages et des autres conducteurs notamment.

QUAND DEVRAIT-ON S'ABSTENIR DE CONDUIRE?

Ça dépend. Lorsqu'on annonce beaucoup de neige ou de pluie ou des vents violents, il vaut mieux rester chez soi. Parfois, les municipalités doivent même retirer les déneigeuses de la circulation, de sorte que les routes ne sont pas déneigées. Règle générale, si on ne voit pas la route ou si la visibilité est mauvaise, on ne devrait pas s'aventurer dehors. C'est la même chose pour nous : lorsqu'il y a une grosse tempête de neige, je dis à mes agents de rester au bureau à moins de recevoir un appel. Inutile de risquer sa vie et celle d'autrui si on n'est pas obligé d'être sur la route.

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉCHAPPÉ À UN ACCIDENT?

Au début de ma carrière, j'ai été dépêché sur les lieux d'une collision entre un véhicule et un orignal à l'autre bout du territoire du détachement. Il était près de minuit et je conduisais sirènes et gyrophares allumés sur une route de campagne qui traversait un bois. Tout à coup, un orignal a surgi devant moi. Il était si proche que je suis étonné de ne pas l'avoir heurté. Mais je suis sûr que ma vitre latérale l'a effleuré. Je ne roulais pas si vite, mais au-delà de la limite parce que je répondais à un appel d'urgence. C'est là que j'ai vraiment réalisé l'importance de ralentir. Il vaut mieux arriver tard que pas du tout.

5 CONSEILS POUR CONDUIRE PRUDEMMENT

1. Ralentir et adapter sa conduite aux conditions routières et météorologiques.
2. Ne pas prendre le volant après avoir bu ou consommé de la drogue.
3. S'arrêter lorsqu'on est fatigué
4. Éviter les distractions au volant et ne pas utiliser de cellulaire.
5. Adopter une conduite préventive : surveiller les autres usagers de la route.

RALENTIR ET CHANGER DE VOIE

PRUDENCE À L'APPROCHE DES VÉHICULES D'URGENCE

par Amelia Thatcher

Intercepter un conducteur roulant au-delà de la limite fait partie intégrante du travail policier. Mais pour le serg. Mark Hume de la GRC, c'est aussi risquer sa vie.

Plus tôt cette année, alors qu'il remplissait une contravention pour un conducteur qu'il venait d'arrêter pour excès de vitesse, un VUS approchant a ralenti et changé de voie, conformément à la loi manitobaine. Un autre conducteur a accéléré pour tenter de dépasser ce véhicule, mais a perdu la maîtrise, forçant le VUS à verser dans le fossé.

« J'aurais pu y laisser ma peau, explique le serg. Hume, rattaché à la Sécurité routière au Dét. de Westman (Man.). Le véhicule aurait pu emboutir l'arrière de ma voiture. »

S'il n'y a eu aucun blessé grave, le conducteur fautif a écopé d'une amende de 672 $ pour conduite imprudente.

Ce n'est qu'un des nombreux épisodes où il l'a échappé belle depuis son affectation à la Sécurité routière. Depuis l'adoption de la loi sur le corridor de sécurité au Manitoba en 2011, il s'en est fait un ardent défenseur.

« Ce corridor de quelques pieds de large est mon lieu de travail », explique-t-il. Je dis aux gens de faire attention aux personnes arrêtées en bordure de route, qu'il s'agisse de policiers, d'ambulanciers, d'un chauffeur de dépanneuse ou d'un automobiliste avec une crevaison.

OBSERVER LA LOI

Au pays, les lois sur le corridor de sécurité ont fait la une à l'automne 2017, après le décès du gend. Francis Deschênes, agent de la GRC en Nouvelle-Écosse. De service au Nouveau-Brunswick, il s'était arrêté pour aider un homme à changer un pneu lorsqu'il a été happé mortellement par un véhicule.

« L'incident a retenu l'attention, dit le cap. Ryan Lewis, resp. du Groupe tactique de la sécurité routière au N.-B. La sécurité routière, c'est l'affaire de tous. »

Les lois sur le corridor de sécurité varient d'une province à l'autre. Au N.-B., les automobilistes doivent ralentir à une vitesse raisonnable, puis changer de voie. D'autres provinces ont établi une limite de vitesse.

À la suite du décès du gend. Deschênes, de nombreux groupes de la sécurité routière de la GRC, dont celui du Manitoba, ont lancé des initiatives de sensibilisation et de répression.

Pour déterminer combien de gens respectent la loi, les agents ont surveillé la circulation sur un tronçon de l'autoroute 59, au sud de Winnipeg. En l'espace de 15 minutes, ils ont compté 107 véhicules qui ont dépassé une autopatrouille garée avec ses gyrophares actionnés. La plupart ont changé de voie, mais seulement quatre ont ralenti à 60 km/h, conformément à la loi. Et 16 sont passés à une vitesse excédant la limite affichée, soit 100 km/h.

« Bien des gens ignorent la loi, souligne l'insp. Ed Moreland, off. resp. de la Sécurité routière au Manitoba. Mais nous avons dû sévir, car cette ignorance est meurtrière. »

Le service a également organisé des événements médiatiques et une campagne de répression d'une semaine ciblant les automobilistes fautifs.

QUELQUES SECONDES CRUCIALES

La nature imprévisible du travail de la police, alliée au flot de circulation rapide, pose un risque énorme pour les agents en bordure de route.

« Tout contrôle routier comporte des risques, explique le cap. Lewis. Il pourrait y avoir une querelle de ménage ou une personne qui a un trouble de santé mentale. Les autres automobilistes n'ont aucune idée de ce qui se passe. »

Il relate des cas d'altercations en bordure de la route qui se sont terminées dans le fossé ou au centre de la route. D'où l'importance des lois sur le corridor de sécurité, qui offrent aux policiers un espace sûr pour faire leur travail.

Pour réduire ce risque, de nombreux agents garent leur autopatrouille derrière le véhicule du contrevenant en débordant sur la gauche, se ménageant ainsi un espace sûr; d'autres utilisent des cônes de déviation.

Après l'avoir échappé belle à maintes reprises, l'insp. Moreland opte désormais d'aborder le contrevenant du côté passager. Mais il estime que le changement d'habitudes n'incombe pas seulement à la police; le public doit aussi faire sa part.

« Nous ne demandons pas aux automobilistes d'arriver en retard ou d'annuler leurs déplacements, dit-il. Il s'agit simplement de sacrifier quelques secondes de votre vie pour épargner celle d'autrui. » ■

GRC, Manitoba

Le Groupe de la sécurité routière de la GRC au Manitoba organise des séances de sensibilisation pour le public et les médias au sujet de la loi sur le corridor de sécurité.

DES DÉTAILS QUI EN DISENT LONG

RECONSTITUER DES ACCIDENTS ET SAUVER DES VIES

par Paul Northcott

Sur les routes, un accident mortel peut survenir en un clin d'œil. Ce sont des policiers hautement qualifiés qui chercheront à en déterminer la cause.

Leurs constatations permettent souvent d'améliorer les mesures de sécurité routière, ce qui peut sauver des vies.

« Nous sommes ceux qui tentent de reconstituer les événements », dit le s.é.-m. Dave Jewers, chef des Services intégrés d'analyse et de reconstitution des collisions (SIARC) du Lower Mainland de la GRC, établis à Surrey (C.-B.).

Les SIARC ont été créés en 2008 afin de réunir sous un même toit des analystes de collisions et des experts en reconstitution qui travaillaient auparavant dans différents détachements et groupes de la sécurité routière. Les membres des SIARC enquêtent sur toutes les collisions de véhicules ayant causé la mort ou des blessures graves.

LA SCIENCE AU SERVICE DE LA POLICE

Les membres des SIARC, qui ont aidé à reconstituer 199 accidents en 2017, arrivent sur les lieux des accidents munis de lecteurs 2D et 3D et d'un système GPS pouvant produire des images de grande qualité. Ils effectuent des mesures et des calculs mathématiques complexes pour établir la cause de l'accident et arrivent à déterminer la vitesse à laquelle allaient les véhicules à partir notamment d'empreintes de pneus et des distances sur lesquelles des objets ont été projetés.

« Si l'accident est assez grave, nous pouvons nous rendre sur place et recueillir les éléments qui nous permettront de découvrir ce qui s'est passé », explique le cap. Stephen Hilliard, expert en reconstitution.

Le gend. Kyle McStravick, analyste de collisions des SIARC, utilise un des huit lecteurs laser 3D de l'équipe, un appareil d'une valeur de 100 000 $ qui recrée avec précision des images de lieux de crime à haute résolution et en trois dimensions grâce à des millions de mesures prises par le système laser un peu partout sur les lieux.

« Plus le nombre d'angles est élevé, plus le résultat sera précis, explique le gend. McStravick. Par exemple, si un creux dans la route n'a pas été relevé, le lecteur le verra. »

L'équipe se sert aussi de systèmes vidéo standards et d'images captées par des appareils-photo.

Le cap. Rick Neger a conduit un camion à 18 roues pendant que des membres des SIARC ont filmé les lieux d'un accident et reconstitué l'événement pour établir le coefficient de friction.

Il signale que le test avait pour but de confirmer les données recueillies sur place : « Nous devions déterminer à quel point la chaussée était glissante, valider nos données et déterminer la force de freinage appliquée par le conducteur du camion au moment de l'accident. »

VU D'EN HAUT

Les aéronefs télépilotés, ou drones, fournissent aussi des images enregistrées du haut des airs.

L'équipe des SIARC utilise des drones depuis 2011, et un de ses membres a même rédigé pour la GRC des politiques divisionnaires et nationales relatives à leur utilisation.

La caméra des aéronefs produit des images très nettes d'accidents, comme celui survenu récemment impliquant un camion grumier dont une partie du chargement et un peu de carburant se sont déversés dans une voie navigable à Mission (C.-B.). L'appareil a enregistré de façon très claire tous les détails du lieu de l'accident, de la zone de débris et des traces de pneus.

« En 15 ou 20 minutes, la caméra peut capter tout ce dont on a besoin », dit le cap. Gord Parsons.

Les données sont ensuite téléversées sur un grand écran d'ordinateur dans les locaux des SIARC à Surrey, où les enquêteurs créeront et analyseront une image complète qu'ils pourront manipuler pour y afficher de multiples angles détaillés du lieu de l'accident. Les différents angles peuvent révéler des détails qui ont pu avoir échappé aux premiers enquêteurs arrivés sur les lieux et servir à créer des diagrammes à l'échelle qui sont très précis.

Ce travail difficile prend parfois le pas sur les émotions qui pourraient se manifester juste après qu'un accident mortel a eu lieu.

« Certains cas nous troublent plus que d'autres; pour ma part, ce sont les accidents impliquant des enfants, confie le gend. McStravick. Quand je rentre à la maison après avoir travaillé à un de ces dossiers, je passe le plus de temps possible avec mes enfants et ma famille. C'est l'aspect social de la vie professionnelle et familiale qui nous aide à composer avec ces situations. »

Néanmoins, les membres de l'équipe comprennent leur rôle et accomplissent leur travail, ce qui, selon le s.é.-m. Jewers, donne parfois lieu à des réformes de l'infrastructure routière.

« Beaucoup de gars se plaisent à dire qu'ils font parler les morts, explique-t-il. Ça signifie que nous pouvons aussi comprendre ce qui s'est passé et parfois faire des recommandations pour améliorer la sécurité routière… et sauver des vies. »

Le gend. Kyle McStravick, expert en reconstitution, installe un lecteur laser 3D.

Martine Chénier, GRC

À BÉCANE

LA MOTO OFFRE DE LA LATITUDE AU POLICIER

par Paul Northcott

Quand un non-initié regarde une grosse moto, il voit un engin imposant qui semble difficile à manœuvrer. Mais le patrouilleur de la GRC, lui, voit un moyen d'atteindre des endroits inaccessibles à une voiture, qui lui procure un étonnant sentiment d'anonymat.

L'insp. Dale Somerville, officier responsable des Services de la circulation du district du Sud-Est en Colombie-Britannique, sait que les conducteurs ne reconnaissent pas tous la moto de police.

« Ils ne nous voient pas assez sur la route », croit l'insp. Somerville, qui précise qu'une moto de la GRC, que ce soit le modèle Harley Road King ou BMW R1200, n'occupe que 20 pieds carrés d'espace – une voiture en prend beaucoup plus.

« À moto, je peux remonter à côté d'un véhicule, à la hauteur du conducteur, et le voir parler au téléphone. Il mettra quelques secondes à comprendre qu'il vient de se faire prendre pour distraction au volant », explique l'insp. Somerville.

L'inspecteur a passé 21 ans de sa longue carrière aux Services de la circulation et aide à former les patrouilleurs à moto.

Leann Parker, GRC

L'insp. Dale Somerville estime que la moto permet au policier de manœuvrer dans des espaces serrés et de prendre sur le fait les conducteurs distraits au volant.

APPRENDRE À ROULER

La première semaine de cours, les aspirants motards doivent se montrer capables de conduire à basse vitesse et à haute vitesse, de prendre des virages serrés et de freiner et réussir le test final. Le cours fait office d'attestation et les motocyclistes de la GRC doivent le réussir chaque année pour garder leur place dans la brigade à moto.

Par la suite, les recrues peaufinent leurs techniques de conduite, travaillent le contact policier-délinquant et examinent les volets application de la loi et sécurité à moto.

« À la fin de la première semaine, vous devez être à l'aise », conclut l'insp. Somerville.

La gend. Theresa Gajecki fait de la moto depuis des années, ayant même un brevet d'instructeur moto pour l'Insurance Corporation of British Columbia. Pour elle, intégrer l'équipe chargée d'appliquer le code de la route à moto en 2015 s'est fait sans heurts.

« C'est fantastique, s'exclame-t-elle. Je suis une femme, je porte l'uniforme, je suis visible, je fais ce que j'aime et je fais respecter le code de la route! »

Et les routes qu'elle patrouillait sont occupées, fréquentées soir et matin par les travailleurs du Lower Mainland.

« J'aimais travailler sur la route 1, indique la gend. Gajecki, qui a quitté la brigade à moto l'an dernier. La congestion y durait quelques heures d'affilée, et je me promenais entre les files de voitures, à l'affut du conducteur distrait. La moto est un outil précieux pour la police. »

Pour sa part, le gend. Mike Scherpenisse n'est arrivé à la moto que depuis peu. Lui croit que le manque d'expérience l'a, en fait, servi pendant sa formation.

« Je n'avais pas de mauvaises habitudes à corriger, résume-t-il. J'avais tout à apprendre, je voulais apprendre, je voulais être là. »

OUTIL MALLÉABLE

Pour lui, la moto est un véhicule malléable pour l'application du code de la route.

« Quand un appel grave rentre, la moto nous y amène beaucoup plus vite, parce qu'elle nous permet de nous faufiler dans la circulation », insiste le policier affecté à Kamloops (C.-B.).

Le serg. Glen Croutch, qui a fait partie du cortège motorisé du Prince William et de la Duchesse de Cambridge, louange la maniabilité de la moto : elle permet d'accéder rapidement aux lieux des appels et de repérer des actes criminels qui pourraient échapper aux patrouilleurs en auto.

« On peut être appelé à intervenir dans un parc dont l'accès est barré, explique le serg. Croutch, qui a mis fin à sa carrière à moto l'an dernier pour une promotion, mais qui demeure instructeur. Les membres des Services généraux doivent quitter leur véhicule et courir, mais à moto, je peux poursuivre. »

Et étant au grand air, il est plus facile au policier à moto de percevoir certaines odeurs.

« Quand quelqu'un fume de la marihuana dans son véhicule, je le sais, affirme le serg. Croutch. Je suis au grand air, alors c'est très facile à sentir. »

Le gend. Scherpenisse dit devoir à sa moto un intérêt renouvelé pour son travail.

« Après 12 ans aux Services généraux, je commençais à m'ennuyer un peu, mais la moto m'a redonné de l'énergie, du bonheur, avoue-t-il. J'ai laissé passer des occasions de promotion parce que je n'étais pas prêt à laisser aller ma moto. » ■

SUR LE VIF

DIVERS INTERVENANTS RENDENT LES ROUTES PLUS SÉCURITAIRES À SURREY

par Paul Northcott

Chaque année, la ville de Surrey (C.-B.) accueille des milliers de nouveaux habitants, ce qui met de la pression sur l'infrastructure et représente des défis pour les policiers et les fonctionnaires municipaux qui ont pour mission d'assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Selon la GRC, qui assure la surveillance policière dans cette ville de plus de 500 000 habitants du Lower Mainland, 40 p. 100 des personnes tuées l'an dernier sur les routes de Surrey étaient des piétons.

« Le nombre de personnes qui se déplacent dans la ville a énormément augmenté au cours des dernières années », affirme le cap. Joe McGhee des Services de la circulation du Lower Mainland à Surrey. « Et des gens se rendent jusqu'à Surrey pour y garer leur véhicule et emprunter le Sky Train vers Vancouver. »

Martine Chénier, GRC

Le gend. Jae Kim surveille l'intersection de la 104e avenue et du boul. King George, à Surrey (C.-B.), à la recherche d'automobilistes et de piétons distraits.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ

Vu le grand nombre de personnes en déplacement, les policiers sont à l'affût des piétons qui traversent les rues illégalement. « Les gens qui reçoivent une contravention pour traversée illégale ont toutes sortes de réactions, ajoute le cap. McGhee, tantôt abasourdis, tantôt en colère, l'air de dire : "Vous n'avez rien de mieux à faire?". »

« Mais pour nous, tout ce qui compte, c'est la sécurité. »

Parfois, c'est en étant à l'affût des conducteurs et des piétons distraits qu'on tombe sur des personnes en train de commettre des infractions plus graves. Tôt un matin de mars, le gend. Jae Kim surveillait l'intersection de la 104e avenue et du boul. King George quand il a remarqué un automobiliste qui avait la tête penchée vers le bas, un signe éloquent de distraction au volant. Le policier s'est approché du conducteur et lui a demandé de baisser la fenêtre.

« C'est là que je l'ai senti. Il m'a dit qu'il avait bu sa dernière bière 20 minutes plus tôt », explique le gend. Kim, qui a demandé au conducteur de se garer dans un terrain de stationnement à proximité. Le véhicule du conducteur a été mis en fourrière, et celui-ci risquait une suspension de son permis de conduire pour une période allant d'une journée à trois mois ainsi qu'une amende de plus de 4 000 $ et une réhabilitation obligatoire.

« Les gens croient toujours qu'ils sont en état de conduire après avoir bu. Mais ce n'est pas le cas », fait remarquer le gend. Kim.

De plus, cette intersection fait partie des centaines d'intersections sous la surveillance vidéo du Traffic Management Centre (TMC) de Surrey.

Graeme Cross de la section de la signalisation routière de Surrey dirige une équipe d'ingénieurs et de technologues qui surveillent la circulation sur une dizaine de moniteurs installés au mur de leur bureau à l'hôtel de ville. Le personnel du TMC contrôle la signalisation, surveille les accidents et veille à faciliter la circulation dans la ville, qui accueille chaque année plus de 10 000 nouveaux résidents.

« En cas d'accident, notre travail consiste à dégager la voie et à rétablir la circulation en la déviant de façon sécuritaire », explique M. Cross, qui ajoute que grâce à la technologie, l'équipe peut travailler avec les premiers intervenants afin de déterminer les causes des accidents.

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE

M. Cross se préoccupe également de la vie privée des gens. Si les caméras sont visibles aux intersections, les visages et les numéros d'immatriculation sont masqués sur les images. « Nous ne recueillons pas de données personnelles, précise-t-il. Il ne faut pas perdre la confiance de la population. Notre travail se limite à gérer la circulation et à améliorer la sécurité du public. »

La police de Surrey peut demander des images filmées par le TMC dans le cadre d'enquêtes sur des accidents graves. Selon le cap. McGhee, l'information qui en découle est cruciale et permet de gagner du temps.

Il cite en exemple une affaire où des témoins avaient donné la mauvaise description d'un véhicule impliqué dans un délit de fuite. Les policiers avaient ensuite émis un communiqué contenant la mauvaise information. Mais lorsqu'ils ont obtenu les images de l'incident, ils ont corrigé le communiqué, ont lancé des recherches et ont fini par retrouver le véhicule.

« Parfois, une fois qu'on a un tableau complet de la situation, on constate que l'information donnée par les témoins n'est pas fiable, signale le cap. McGhee. La technologie vidéo élargit considérablement les possibilités d'enquête. »

Il affirme que cet outil facilite également le travail des policiers devant les tribunaux.

« Quand les images sont diffusées en cour, les affaires se règlent habituellement. La plupart des avocats de la défense ne veulent pas voir ce genre de choses. »

POUR CHANGER LES CHOSES

L'ALCOOL AU VOLANT CIBLÉ PAR LES GROUPES MOBILES

par Paul Northcott

Depuis des années, la GRC en C.-B. emploie un Groupe mobile de la sécurité routière (GMSR) chargé d'intercepter les conducteurs ivres. Cette année, la GRC en Alberta emboîte le pas. Les initiatives dans ces deux provinces permettront de mettre le grappin sur les automobilistes qui prennent le volant après un verre de trop.

En C.-B., le GMSR, aussi appelé le bus d'Alexa, fait le tour de la province depuis 2014.

Baptisé en l'honneur d'Alexa Middelaer, une fillette de quatre ans happée mortellement par un conducteur aux facultés affaiblies alors qu'elle nourrissait un cheval dans un secteur rural de Delta (C.-B.) en 2008, le bus d'Alexa a vu le jour grâce à une campagne de financement lancée par les parents, la famille et les amis d'Alexa avec le soutien d'entreprises, de groupes communautaires et des gouvernements provinciaux et fédéral.

« Les parents d'Alexa nous ont demandé comment ils pouvaient contribuer à changer les choses, dit l'insp. retraité Ted Emanuels; ils ont donc pressenti le comité de la sécurité routière de l'association des chefs de police de la C.-B. Après cette tragédie qui a frappé une innocente fillette, victime de l'alcool au volant, ils voulaient faire en sorte d'éviter qu'un tel drame ne se reproduise. »

L'insp. Emanuels et le gestionnaire du programme du bus d'Alexa, le serg. Gerry Desaulniers, parlent avec enthousiasme d'Alexa, de la création du groupe de la sécurité routière et de ses réalisations.

RÉDUIRE LES DÉCÈS

Les agents du bus d'Alexa ont porté des dizaines de milliers d'accusations de conduite avec facultés affaiblies et, de 2010 à 2016, le nombre de collisions mortelles impliquant l'alcool en C. B. a chuté de 111 à 53.

Le GMSR dispose d'un matériel et d'un aménagement de pointe pour appréhender les conducteurs aux facultés affaiblies : éthyloscopes, matériel radio, Wi-Fi, caméras de surveillance, toilettes et salles privées avec téléphone satellite et cellulaire pour permettre aux prévenus de communiquer avec leur avocat.

serg. Gerry Desaulniers

Les groupes mobiles de la sécurité routière, comme le bus d'Alexa en C. B., offrent aux policiers les outils nécessaires pour traiter les échantillons d'haleine rapidement et réprimer la conduite avec facultés affaiblies.

« Nous disposons de tous les moyens d'un détachement à bord du bus d'Alexa », explique le serg. Desaulniers.

Au centre du plancher du bus se trouve une ligne pointillée pour le test de sobriété qui consiste à marcher et à se retourner. Durant les tournées, le serg. Desaulniers remet aux visiteurs une paire de lunettes reproduisant les effets de l'ivresse ou de l'intoxication par la drogue et leur demande de marcher le long de la ligne.

Aux dires des participants, les lunettes font qu'il est impossible de marcher en ligne droite.

Le serg. Desaulniers veut multiplier les tournées du bus dans la province pour mieux soutenir les policiers dans la répression de l'alcool au volant.

Il s'agit de sensibiliser les gens au drame d'Alexa et aux divers types de conduite dangereuse afin de réduire le nombre de blessures graves et de collisions mortelles.

RÉPRESSION EN MILIEU RURAL

La GRC en Alberta a fait l'acquisition d'un véhicule pour alcootest mobile en octobre 2017.

Le serg. Brent Robinson, spécialiste de la conduite avec facultés affaiblies au Groupe de la circulation de la GRC en Alberta, résume l'objetif : appréhender plus de conducteurs aux facultés affaiblies, surtout en milieu rural.

« J'espère rehausser ce nombre », explique le serg. Robinson, qui observe que ses homologues en milieu urbain appréhendent régulièrement des conducteurs ivres. « Mais c'est particulièrement difficile en milieu rural en raison du nombre de routes de campagne. »

Comme le bus d'Alexa, l'unité de l'Alberta disposera d'un matériel de pointe et d'outils qui seront particulièrement utiles dans les secteurs isolés.

« C'est une course contre la montre, explique-t-il. Il nous faut obtenir le premier échantillon dans les deux heures. S'il faut faire deux heures de route pour amener le prévenu à l'alcootest le plus proche, nous nous exposons à des complications juridiques. »

L'unité d'alcootest mobile sera plus efficace.

« En milieu rural, il est beaucoup plus pratique d'administrer l'alcootest sur place, précise le serg. Robinson. C'est beaucoup plus rapide et nous aurons moins de contestations relatives aux délais. »

La GRC entend mettre l'unité à la disposition des détachements tout au long de l'année.

« Aux événements comme les rodéos, les foires agricoles et les rassemblements en périphérie des détachements, l'unité d'alcootest mobile sera clairement affichée comme contrôle routier, afin de constituer un facteur de dissuasion très visible », précise le serg. Robinson. ■

LES FAITS

LES GANGS

Selon le gouvernement fédéral, la violence liée aux gangs constitue une menace grave pour la sécurité des communautés canadiennes. Le taux de criminalité au Canada a diminué, mais les activités des gangs se sont intensifiées. Le nombre d'homicides par balle a presque doublé au cours des quatre dernières années et plus de la moitié de ces crimes sont liés aux gangs.

Aux termes du *Code criminel du Canada*, faire partie d'un gang, être impliqué dans ses activités ou même être au courant de ses activités criminelles (antérieures, actuelles ou anticipées) peut entraîner jusqu'à 14 ans d'emprisonnement.

Il y a plus de 430 gangs actifs au Canada. Bien que la plupart des membres soient des adultes, plusieurs s'y sont joints lorsqu'ils étaient jeunes, selon le service de police de Winnipeg.

Un gang de jeunes est un groupe d'adolescents qui se livrent à des activités criminelles dans le but d'obtenir pouvoir, reconnaissance et contrôle. Pour arriver à leurs fins, ces groupes ont généralement recours à l'intimidation et à la violence.

Pour être admis dans un gang, il faut souvent se laisser tabasser, commettre un crime ou même blesser quelqu'un gravement ou le tuer. Environ 94 p. cent des membres de gang au Canada sont de sexe masculin.

D'après le gouvernement canadien, certaines études démontrent qu'une grande partie des infractions de violence chez les adolescents aux États-Unis sont attribuables aux gangs de jeunes. On estime que 20 p. cent des membres de gangs ont commis environ 80 p. cent des infractions violentes graves chez les adolescents.

Les adolescents de 12 à 17 ans et les jeunes adultes de 18 à 24 ans comptaient pour plus d'un tiers des individus accusés dans le cadre d'incidents criminels signalés à la police au Canada en 2014, selon Sécurité publique Canada.

En 2016, 141 homicides liés aux gangs ont été signalés à la police au Canada, soit 45 de plus qu'en 2015. C'est en Ontario et en Colombie-Britannique qu'on a signalé la plus grande augmentation du nombre d'homicides liés aux gangs commis à l'aide d'une arme à feu.

Jana Grekul, sociologue à l'Université de l'Alberta, et son équipe de recherche ont interrogé 175 anciens et actuels membres de gangs afin de savoir pourquoi ils s'étaient liés à un gang. Quatre principales raisons ont été invoquées : se faire respecter, avoir de l'argent, être protégé et faire partie d'un groupe.

La culture des gangs peut vite devenir un style de vie. Les membres peuvent aussi s'endetter rapidement et ensuite être forcés de faire des choses qu'ils ne veulent pas faire, comme commettre des crimes violents, distribuer de la drogue ou voler des biens.

Les gangs autochtones représentent environ 20 p. cent des gangs au Canada. D'après la recherche menée par Alanaise Goodwill, Ph.D., les jeunes Autochtones se joignent à des gangs pour échapper à la pauvreté et obtenir les nécessités de la vie. Ils le font aussi lorsqu'ils se retrouvent derrière les barreaux : pour bien des Autochtones emprisonnés au Canada, l'appartenance à un gang est souvent un moyen de survie.

Selon Mme Goodwill, dans bien des cas, les parents des jeunes Autochtones membres d'un gang ont fait ou font partie eux aussi d'un gang. Les gangs autochtones remontent à l'époque des pensionnats indiens et s'y joindre pourrait être un moyen de gérer un traumatisme du passé.

En 2017, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il dépenserait jusqu'à 327,6 millions de dollars sur cinq ans, et 100 millions de dollars chaque année par la suite, pour soutenir des initiatives visant à réduire la criminalité liée aux armes à feu et les activités de gangs criminels.

Sécurité publique Canada signale que plus un individu est lié à un gang depuis longtemps, plus il risque d'avoir des problèmes (décrochage scolaire, manque de possibilités d'emploi ou de succès au travail, consommation de drogue et d'alcool, etc.). L'appartenance à un gang peut aussi nuire à des relations importantes avec la famille, les amis et la communauté.

Selon les recherches de Mme Goodwill, le meilleur moyen de quitter un gang est d'obtenir un emploi réel ou, du moins, légal. Elle ajoute que les emplois doivent toutefois être assez payants pour procurer un revenu équivalent au montant touché en tant que membre d'un gang.

Jana Grekul a aussi demandé aux membres de gangs quels étaient les meilleurs moyens de dissuader les jeunes d'adhérer à un gang. Il semblerait que la sensibilisation aux réalités de la vie dans un gang serait essentielle pour dissuader les jeunes, tout comme l'établissement de relations solides entre les jeunes, leurs parents, le personnel de l'école et la communauté.

— Rédigé par Paul Northcott

CÔTE-NORD

LA POLICE FÉDÉRALE ACTIVE DANS LES VILLAGES CÔTIERS DU QUÉBEC

par Amelia Thatcher

Le Détachement de la Côte-Nord de la GRC a beau être petit, les crimes déjoués par ses policiers ne le sont pas : importation de drogue, terrorisme, crime organisé, sécurité des frontières.

« On fait de la police fédérale en milieu rural, observe le cap. Hugo Lavoie, chef du Détachement. On agit en amont, on réseaute pour prévenir des crimes graves. »

Situé à Sept-Îles, le Détachement est au cœur de la Côte-Nord, à quelque 650 kilomètres au nord-est de la capitale, Québec. Les cinq personnes qui y sont affectées ont le mandat d'assurer le service de Police fédérale dans un territoire couvrant le cinquième de la province, sur 1 200 kilomètres de côte et auprès de plus de 75 000 habitants.

D'autres détachements de la GRC font de la police municipale; celui de la Côte-Nord recueille du renseignement pour contrer le crime organisé transfrontalier d'envergure nationale. Il collabore avec la Sûreté du Québec qui assure le travail quotidien de police municipale et provinciale.

« Nous nous concentrons sur la côte, point d'entrée de beaucoup de criminalité, indique le cap. Lavoie. C'est notre frontière, compte tenu du nombre de bateaux étrangers qui y mouillent. »

Côte-Nord, GRC

Le gend. Ghislain Ouellet (à droite) visite le Port de Sept-Îles toutes les semaines pour parler aux employés et leur rappeler d'appeler la GRC s'ils voient quelque chose de suspect.

DES PORTS ET DES BATEAUX

Les policiers de la GRC sur la Côte-Nord consacrent beaucoup de temps à établir des liens avec les résidents, les entreprises, les pêcheurs et les travailleurs industriels.

« Nous leur demandons d'être nos yeux et nos oreilles, précise le cap. Lavoie. Si vous voyez un drôle de bateau ou quelque chose d'étrange, appelez-nous, quelle que soit l'heure. »

La Côte-Nord abrite certains des ports internationaux les plus grands du pays et le Détachement en fait une priorité. Des centaines de navires accostent à Sept-Îles, à Baie-Comeau et à Port Cartier chaque année, chargeant et déchargeant des millions de tonnes de marchandises pour les industries québécoises du minerai de fer et de l'aluminium.

Le gend. Ghislain Ouellet, affecté au Détachement depuis 30 ans, visite les ports chaque semaine et parle aux autorités portuaires et à l'Agence des services frontaliers du Canada.

« L'échange d'information est vital, déclare-t-il. Sans renseignement, on ne peut pas faire de prévention. »

Shawn Grant, responsable de la sécurité au Port de Sept-Îles, affirme que le gend. Ouellet et les autres policiers de la GRC contribuent beaucoup à la sécurité du port.

« Ils ont établi des liens précieux avec les employés du port, reconnaît-il. Ils obtiennent des renseignements de l'intérieur sur ce qui se passe et ils soignent leurs relations. »

M. Grant affirme n'avoir jamais hésité à signaler au Détachement des activités suspectes. Si des gens posent de drôles de questions, prennent des photos ou des vidéos ou testent des codes d'accès, il en parle à la GRC.

« La GRC garde un œil sur toutes les personnes suspectes aperçues au port, souligne-t-il. On peut appeler n'importe quand, jour et nuit. Avec les policiers de la GRC, on se sent en sécurité. »

RÉSEAUTAGE COMMUNAUTAIRE

En plus des ports, les policiers du Détachement visitent les petites localités rurales, dont des villages de pêcheurs isolés, accessibles uniquement par zodiac l'été et par motoneige l'hiver.

« Il y a plusieurs endroits difficiles d'accès, mais les résidents sont toujours heureux de nous voir, constate le gend. Ouellet. On leur parle de surveillance côtière, on fait des exposés aux pêcheurs locaux, et on rappelle aux employés des Postes d'être à l'affut des colis suspects. »

L'île d'Anticosti dans le golfe du Saint-Laurent, avec ses 200 habitants, son parc national et ses huit pistes d'atterrissage pour petit aéronef, fait aussi partie du territoire du Détachement. Chaque année, les policiers de la Côte-Nord rencontrent les pêcheurs de homards durant leur saison de pêche, du printemps au début de l'été.

« Ils jettent leurs cages près des pistes d'atterrissage, alors nous leur remettons nos cartes et leur disons "si vous voyez un avion suspect ou un voilier qui n'est pas à sa place ici, notez-en les caractéristiques et appelez-nous" », précise le gend. Ouellet.

Le réseautage rapporte, puisque le Détachement reçoit chaque semaine plusieurs appels. La GRC s'intéresse beaucoup aux voiliers et aux bateaux suspects, puisqu'ils servent souvent au trafic de drogues. Il y a des années, le gend. Ouellet se souvient avoir intercepté une barge qui transportait 50 tonnes de haschich.

De telles prises n'arrivent pas souvent, bien sûr, mais ça met du piquant dans le travail sur la Côte-Nord.

« Et puis il y a les gens, et les paysages, ajoute-t-il. Pour quelqu'un qui aime le plein air et la mer, c'est le détachement idéal. » ■

UNE PERSPECTIVE PARTICULIÈRE

DES IMMIGRANTS DÉSIREUX D'APPORTER LEUR CONTRIBUTION À LA GRC

par Amelia Thatcher

Le visage du pays -- et celui de la GRC -- est en mutation.

En 2016, plus de 7,6 millions de Canadiens s'identifiaient comme minorités visibles, soit un peu plus du cinquième de la population. Comme police nationale, la GRC s'efforce de recruter des agents qui reflètent la diversité de la population.

« Le Canada se compose de gens de races, d'ethnies, de cultures et d'horizons sociaux divers, souligne la gend. Jacquie Gahimbare. La police doit être représentative de cette diversité, et je voulais y contribuer. »

Originaire du Zimbabwe, la gend. Gahimbare a immigré au pays à 20 ans. Armée de son diplôme universitaire, elle a travaillé plus de 15 ans dans le secteur bancaire. Cela dit, il lui tardait de faire plus pour rendre quelque chose des bienfaits reçus.

L'an dernier, à 47 ans, elle a embrassé une carrière à la GRC.

« Comment redonner au pays qui m'a accueillie et fait de moi une citoyenne? », se demandait la gendarme, qui a obtenu son grade plus tôt cette année. « Je désirais surtout servir, non seulement ma collectivité, mais aussi mon pays. »

Aujourd'hui rattachée au groupe de la criminalité financière à Ottawa, la gend. Gahimbare explique que son vécu et son expérience transculturelle ont été un atout dans ses nouvelles fonctions policières.

« Je profite d'une perspective particulière, précise-t-elle, qui me permet d'aborder franchement différents sujets; qu'il s'agisse de la couleur de la peau, des stéréotypes ou des préjugés inconscients, je suis en mesure de changer la perception des gens. »

UNE QUESTION D'EMPATHIE

À l'instar de la gend. Gahimbare, lorsque le cap. Dave Fouche a quitté l'Afrique du Sud pour venir au Canada il y a 17 ans, il a senti le besoin d'apporter sa contribution. Auparavant, il avait travaillé pour la marine de son pays et s'était rendu en Antarctique sur un brise-glace et lutté contre la piraterie au large de la côte est de l'Afrique.

« J'ai toujours voulu être policier, mais c'était trop risqué dans mon pays, explique-t-il. Je voulais apporter une contribution tangible; arrivé au Canada, j'ai jeté mon dévolu sur la GRC. »

En 2007, M. Fouche entre à la GRC. Depuis, il a travaillé en C.-B. comme agent de première ligne, puis dans le Groupe intégré de la lutte contre l'exploitation des enfants, la Section antidrogue et le Groupe pour les jeunes de Surrey. Mais son rôle le plus exaltant a été comme négociateur en situation de crise.

Un cas précis se démarque pour lui : lorsqu'il a été appelé à raisonner un immigrant iranien suicidaire. L'homme, qui avait du mal à s'adapter au Canada, était sur le point de sauter de son balcon du 15e étage.

Parvenu sur les lieux, le cap. Fouche a eu un mouvement d'empathie en entendant le récit de l'homme.

« Je lui ai dit que j'avais immigré moi aussi et que je comprenais ce qu'il vivait, déclare-t-il. J'ai ajouté que les premières années sont incroyablement éprouvantes, mais que ça s'améliore par après; il suffit de s'ouvrir au changement. »

Au bout d'un échange de quelques heures, l'homme a finalement renoncé à son projet. Le cap. Fouche attribue cet heureux dénouement à l'empathie qui existe entre immigrants.

« Afin de trouver un écho auprès du public et inspirer la confiance qui nous est primordiale, nous devons être représentatifs de la collectivité que nous servons, dit-il. Il doit y avoir un lien étroit entre les policiers et les citoyens. »

RIEN N'EST IMPOSSIBLE

Ce qui a motivé le gend. Omid Nezami à entrer à la GRC, c'est le désir d'aider les gens. Ce dernier est venu au Canada de l'Afghanistan avec sa famille alors qu'il avait sept ans.

« J'aime le Canada, et je voulais servir mes concitoyens, explique-t-il. Plus que tout, je voulais me rendre utile. »

Le gend. Nezami a travaillé à l'Agence des services frontaliers du Canada jusqu'en 2011, puis a décidé de joindre les rangs de la GRC. Après quelques années aux opérations de première ligne, il a rallié l'équipe de recrutement. Aujourd'hui, il se rend dans les écoles, les centres communautaires et les salons de l'emploi pour inspirer les gens de tous âges et de tous les horizons à postuler à la GRC.

« Mon message se résume ainsi : si j'ai réussi, vous le pouvez aussi, dit-il. La diversité fait notre force. Grâce à notre ouverture d'esprit, notre capacité d'adaptation, nous pouvons relever le défi de mieux protéger tous les éléments de la collectivité. »

Photo fournie par le cap. Dave Fouche, GRC, C.-B.

Pour se rapprocher des membres de la collectivité, le cap. Dave Fouche fait part de son expérience comme immigrant d'Afrique du Sud.

À LA RECHERCHE D'INDICES

LE PARI D'UN ENQUÊTEUR AUX AFFAIRES NON RÉSOLUES

Le cap. Kerry Shima de la GRC enquête sur des meurtres non résolus en Alberta. Certains remontent à plusieurs décennies tandis que d'autres sont relativement récents. Cette année, en plus du traditionnel travail sur le terrain, le cap. Shima a eu recours aux médias sociaux pour obtenir plus d'information sur ces crimes que la police n'a jamais réussi à élucider. Paul Northcott a discuté avec lui.

QU'EST-CE QU'UN CRIME HISTORIQUE, ET QUEL EST VOTRE RÔLE EN LIEN AVEC CE TYPE DE CRIME?

Le terme « historique » peut porter à confusion. En général, il s'agit d'un homicide qui n'a pas été résolu et dont toutes les pistes ont été explorées. Il peut avoir été commis il y a un an ou il y a 35 ans. Tous les membres de mon équipe sont des enquêteurs. J'assume différents rôles : parfois je suis l'enquêteur principal, d'autres fois je vais sur le terrain pour recueillir des éléments de preuve.

À QUEL MOMENT UNE AFFAIRE EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME NON RÉSOLUE?

Le groupe des crimes graves enquête sur un meurtre. L'affaire est ensuite amenée devant les tribunaux, et si elle n'est pas résolue, nous pouvons la prendre en charge. Nous étudions aussi des affaires qui remontent à très longtemps et qui amassaient la poussière. Nous les passons en revue dans l'espoir de trouver, par exemple, des indices médico-légaux qui peuvent être revus et soumis de nouveau à l'Identité judiciaire. Peut-être aussi y aura-t-il des personnes qui pourraient être interrogées de nouveau ou d'autres à qui on n'a pas encore parlé pour différentes raisons.

POURQUOI TRAVAILLER SUR CES AFFAIRES QUAND D'AUTRES, PLUS RÉCENTES, PEUVENT ÊTRE PLUS PRESSANTES?

Chaque affaire d'homicide est importante. Nous enquêtons pour les victimes et les membres de leur famille, qui n'oublieront évidemment jamais ce qui s'est passé. Nous sommes conscients que les ressources sont précieuses et nous devons sélectionner les affaires sur lesquelles nous travaillons en fonction de leur viabilité. Notre affaire la plus ancienne remonte aux années 30. Il serait logique de conclure qu'elle ne sera jamais résolue, mais on ne sait jamais quand on obtiendra l'information clé qui justifiera la réouverture du dossier. Pour cette raison, jamais un dossier n'est clos.

QUELS ÉLÉMENTS VOUS AMÈNENT À ROUVRIR UNE AFFAIRE NON RÉSOLUE?

D'abord et avant tout, ce sont les éléments de preuve médico-légaux qui peuvent être analysés de nouveau. Lorsque nous revoyons un dossier, la première chose que nous cherchons, c'est de l'ADN. Quelque chose à côté de quoi on serait passé. La science évolue chaque jour et les laboratoires judiciaires sont parmi nos meilleurs alliés. Nous discutons avec eux et tentons de faire revoir le plus d'éléments de preuve possible. Mais il faut vraiment bien comprendre le dossier, savoir ce que les enquêteurs ont fait et le rôle qu'ont joué les témoins à l'époque.

QUELS SONT LES DÉFIS ASSOCIÉS AUX ENQUÊTES SUR LES AFFAIRES NON RÉSOLUES?

Le temps est notre ennemi : les gens oublient des choses, croient qu'ils se souviennent de quelque chose ou se fabriquent des souvenirs. Parfois, quand on reparle à un témoin, sa déclaration est beaucoup plus détaillée que le jour de l'homicide. C'est parce que les gens ont naturellement tendance à combler le vide. Aussi, nous perdons des témoins parce que les gens meurent ou déménagent. Certaines personnes ne veulent tout simplement plus participer à l'enquête. Mais ça fonctionne aussi dans l'autre sens. Dans certains cas, des témoins qui au moment de l'homicide menaient des vies très risquées ne voulaient pas parler. Mais plusieurs années plus tard, ils peuvent en être à une autre étape de leur vie et être prêts à collaborer.

POURQUOI AVEZ-VOUS CRÉÉ UN COMPTE TWITTER?

J'ai assisté à un exposé d'un détective sur les homicides de la Police de Toronto qui a ouvert un compte Twitter pour obtenir des pistes dans les dossiers d'homicides non résolus. Je lui ai demandé conseil parce que je voulais faire la même chose pour une affaire sur laquelle je travaillais. Cela a attiré beaucoup d'attention, mais ça demeure un volet mineur d'une très vaste enquête. Je crois qu'en faisant connaître l'enquête et en donnant un accès immédiat aux enquêteurs grâce à Twitter, nous avons probablement incité des gens à communiquer avec nous alors qu'ils ne l'auraient peut-être pas fait autrement. ■

Le cap. Kerry Shima, qui enquête sur des meurtres historiques en Alberta, se sert de Twitter pour attirer l'attention sur les affaires sur lesquelles il travaille.

Photo fournie par le cap. Kerry Shima

CÂLINS CANINS

DES CHIENS DE THÉRAPIE AU DÉTACHEMENT DE KELOWNA

par Amelia Thatcher

GRC à Kelowna

La GRC à Kelowna s'est associée à un professeur de l'UBC pour introduire des chiens de thérapie au détachement afin d'atténuer le stress au travail.

Quatre pattes, une queue frétillante et un museau humide! S'ils sortent décidément du lot, les nouveaux bénévoles du Détachement de la GRC à Kelowna n'en aident pas moins les employés à composer avec le stress et à se sentir mieux.

Plus tôt cette année, sept chiens de thérapie ont rendu visite au détachement dans le cadre d'un programme de recherche collaborative de huit semaines intitulé B.A.R.K., acronyme anglais de Building Academic Retention through K9s.

Bien que ce programme ait été créé pour améliorer la santé mentale des étudiants universitaires, le surint. Brent Mundle a pensé que les chiens pouvaient aussi avoir un impact positif dans le milieu policier.

« J'essaie d'améliorer le bien-être des employés et de leur offrir le plus de soutien possible, explique l'officier responsable du détachement. Et j'ai pensé que ça pourrait être un moyen inédit de réduire le stress et d'aider les employés à développer leur résilience. »

ZOOTHÉRAPIE

Le programme B.A.R.K. était à l'origine un projet de recherche de l'Université de la C.-B. (UBC) dirigé par le professeur et psychosociologue John-Tyler Binfet, qui étudie les effets de la zoothérapie comme moyen d'atténuer le stress des étudiants et leur mal du pays.

Lorsque le surint. Mundle a communiqué avec M. Binfet pour lui exposer son idée, ce dernier a accepté avec empressement.

« J'ai saisi l'occasion et constaté qu'il y a des similarités entre la population dont je m'occupe — des étudiants à la santé mentale précaire — et le personnel policier, analyse-t-il. Dans les deux cas, nous observons des niveaux élevés de stress. »

Le projet pilote amorcé en janvier au Détachement de Kelowna a duré huit semaines. C'est la première étude à long terme sur les chiens de thérapie et le stress à la GRC.

En moyenne, quatre chiens de thérapie passaient 90 minutes au détachement une fois par semaine. Tous les employés de l'immeuble pouvaient interagir avec eux.

Quelque 250 employés de la GRC ont participé aux séances, certains à plusieurs reprises. La plupart restaient environ 12 minutes, le temps d'une pause-café. M. Binfet demandait à chaque employé d'indiquer son niveau de stress sur une échelle de 1 à 5 avant et après la visite.

L'équipe de recherche s'affaire à compiler les résultats de l'étude, mais selon M. Binfet, l'analyse préliminaire montre que les employés se sentaient moins stressés à la fin des séances. Ce qui n'a pas étonné le professeur.

« Les chiens sont des catalyseurs de lien social; ils abaissent les mécanismes de défense et font qu'une personne devient plus disposée à recevoir de l'aide, détaille-t-il. À leur contact, on devient aussi plus ouvert aux relations sociales qui, elles, favorisent notre bien-être. »

UN DÉTACHEMENT PLUS HEUREUX

C'est à St. Albert (Alb.), lorsque le gend. David Wynn a été tué par balles en 2015, que le surint. Mundle a vu comment les chiens de thérapie peuvent aider des policiers et des employés à se remettre d'un événement traumatisant.

« Un employé arrivait avec son chien policier et ça transformait le détachement, se souvient-il. J'ai pensé qu'il n'était pas nécessaire d'attendre qu'un incident critique se produise pour profiter de la présence d'un chien de thérapie. »

La GRC offre du soutien en santé mentale à ses employés, mais certaines ressources préventives peuvent aider à composer avec le stress quotidien et à résoudre des problèmes avant qu'il soit trop tard. C'est ainsi que le surint. Mundle a décidé d'introduire le programme de zoothérapie au Détachement de Kelowna; et jusque-là, les réactions sont très positives.

Employée du détachement, Karen Bamford dit être allée voir les chiens chaque semaine.

« Chaque fois que je revenais à mon bureau, on me demandait à la blague si j'étais allée les voir. Mes collègues voyaient la différence. J'y allais même lorsque je n'étais pas particulièrement stressée. Et chaque fois je me sentais mieux », s'exclame-t-elle.

Elle ajoute que ces effets positifs se répercutaient dans d'autres sphères de sa vie.

« Les petites choses comme les délais deviennent plus gérables, poursuit-elle. Ça a un effet d'entraînement. »

Le surint. Mundle espère que l'expérience se poursuivra au Détachement de Kelowna et ailleurs au pays.

« Ça aide à briser les tabous autour de la santé mentale et favorise les échanges. Je vois des gens plus souriants, tout le monde est un peu plus enthousiaste », conclut-il. ■